



# Les Suspects Habituels :

## Les Armes et les Mercenaires du Liberia en Côte d'Ivoire et en Sierra Leone

Pourquoi cela est encore possible, comment cela fonctionne  
et comment briser les tendances

Un rapport de Global Witness. *March 2003*



# I Table des matières

I *Recommandations* 3

2 *Liste des sigles* 5

3 *Résumé* 6

4 *Introduction* 7

5 *Violation de la résolution de l'ONU sur le Liberia par le Gouvernement libérien* 9

6 *Liste des personnages* 12

*L'appareil de sécurité du Liberia* 15

**PREMIÈRE PARTIE : Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le commerce des armes Libérien sans jamais oser le demander** 16

7 **Comment : La logistique et le financement du commerce des armes du Liberia** 17

7.1 **Les aspects économiques de la machine de guerre du Liberia** 17

7.2 **Les comptes en banque du président Charles Taylor** 18

*Le rideau de fumée des comptes en banque suisses* 18

*Estimation des revenus du bois* 19

*Le meilleur ami des trafiquants d'armes : Le secret et l'insécurité des cargaisons en conteneurs* 20

*Une audit manquée* 25

8 **Qui : Les acteurs dans le commerce des armes illicites au Liberia** 20

*Meurtre et intrigue dans l'industrie forestière* 21

*La chaîne de détention de l'OTC* 23

9 **Quoi : Les types d'armes entrant au Liberia** 24

10 **Quand : Les livraisons régulières des armes illicites en 2002 et 2003** 26

11 **Où : Les points d'entrée des armes illicites** 26

12 **Pourquoi : L'appétit du Liberia pour les armes** 27

**DEUXIÈME PARTIE : Les rebelles sans cause : les mercenaires du gouvernement libérien en Côte d'Ivoire et en Sierra Leone** 28

13 *Le gouvernement libérien en Côte d'Ivoire* 29

13.1 **Le recrutement et déploiement** 30

13.2 **La fourniture des armes et de la logistique** 31

14 *Les complots qui s'annoncent : Les plans du gouvernement libérien pour la Sierra Leone* 31

14.1 **Puiser aux vieilles sources : le recrutement et le déploiement des soldats en Sierra Leone** 32

14.2 **L'approvisionnement d'armes** 33

15 *Conclusion* 33

16 *Annexes* 36

**Annex I : Une analyse régionale** 36

**Annex II : Le désastre humanitaire et l'industrie forestière au Liberia** 44

**Annex III : Comparaison des rapports des Groupes d'Experts sur le Liberia et la République Démocratique du Congo** 45

**Annex IV : Infractions du droit international humanitaire** 46

**Annex V : La liste des expéditions d'armes de la Yougoslavie au Liberia, de juin à août 2002** 49

**Annex VI : Les banques suisses et les relations à haut risque** 50

**Annex VII : Les crimes contre l'environnement** 50

**Annex VIII : Le président Charles Taylor et les liens éventuels avec le terrorisme** 51

**Annex IX : La résolution 1458 (2003)** 52

**Annex X : La résolution 1408 (2002)** 53



## 2 Recommandations

*Le Conseil de sécurité des Nations Unies devrait :*

- Imposer un embargo total et immédiat sur les exportations et le transport du bois libérien et sur son importation par d'autres pays. Un tel embargo doit être maintenu jusqu'à ce qu'il soit prouvé que ce commerce ne contribue pas à un groupe armé quelconque, y compris le Mouvement pour la Justice et la paix (MJP), les rebelles du Mouvement Populaire ivoirien du Grand Ouest (MPIGO) en Côte d'Ivoire, les anciens combattants du Front Révolutionnaire Uni (FRU) et les milices des compagnies d'exploitation forestière libériennes.
- Adopter une nouvelle résolution sur le Liberia qui considère de manière exhaustive le danger que représente le Liberia pour la paix et la sécurité internationales. Cette résolution devrait incorporer spécifiquement les actions du gouvernement libérien dans le soutien des groupes rebelles du MPIGO et du MJP, des ex-membres du FRU en Côte d'Ivoire, et de tout autre groupe armé soutenu par le gouvernement libérien.
- Enjoindre le Secrétaire Général de donner mandat à tout Groupe d'experts ultérieur sur le Liberia pour enquêter en profondeur sur le rôle moteur de l'industrie d'exploitation forestière libérienne dans la déstabilisation nationale et régionale, afin de permettre au Conseil de Sécurité des Nations Unies (CSNU) et à la communauté internationale d'avoir une connaissance approfondie du rôle de cette industrie. Le CSNU doit s'assurer de la participation à cette enquête d'un expert possédant une grande expérience de l'industrie du bois. Tout Groupe d'experts sur le Liberia subséquent devrait également mener des enquêtes approfondies sur les autres industries libériennes qui constituent une menace pour la paix et la sécurité internationales.
- Reconnaître le rôle significatif que joue le bois dans le financement des conflits, et convenir d'une définition du « bois de conflit » et sur la manière dont il est exploité à titre de marchandise de guerre, tout comme les diamants et le pétrole. Le commerce du bois de conflit devrait être interdit par la législation internationale.

- Etendre le mandat du Bureau des Nations Unies du Liberia (UNOL) de façon à ce que celui-ci soit en mesure d'effectuer des enquêtes plus consistantes sur le rôle que joue le gouvernement du Liberia dans l'importation illégale d'armes, dans les activités qui se déroulent dans les pays voisins et dans le non-respect des droits de l'homme. L'UNOL devrait également être mandaté pour jouer un rôle plus important dans l'organisation et la supervision des prochaines élections qui auront lieu au mois d'octobre 2003.
- Demander, par le biais du Comité de Sanctions du Liberia ou autre, aux institutions financières globales, et notamment aux banques suisses et au Procureur général pour la Suisse, de réaliser une enquête sur les comptes bancaires suspects ayant un rapport avec le Liberia, et plus particulièrement sur les comptes bancaires ayant un rapport avec des personnes frappées par l'ONU d'une Interdiction de Voyager.

*Le Secrétaire Général de l'ONU devrait :*

- S'assurer qu'il y aura une nouvelle étude de l'impact possible dans le domaine humanitaire des sanctions contre l'industrie du bois libérien. Une telle étude doit aussi porter sur les effets négatifs que pourrait avoir cette industrie sur la population libérienne. Le Secrétaire Général doit s'assurer que les renseignements sont vérifiables de manière indépendante et qu'ils proviennent de sources impartiales.

*La Communauté Internationale devrait :*

- S'assurer que tous les pays engagés dans le commerce des armes s'abstiennent de vendre des armes à l'Afrique de l'Ouest<sup>a</sup> conformément au Moratoire sur les Importations, les Exportations et la Fabrication d'Armes Légères de la Communauté économique des pays de l'Afrique de l'Ouest, et que ces pays s'abstiennent de fournir un soutien quelconque à des groupes armés rebelles, y compris les Libériens Unis pour la Réconciliation et la Démocratie (LURD), en Guinée, au Liberia et en Sierra Leone.
- Augmenter l'aide humanitaire au Liberia considérée comme un cas d'urgence, par l'intermédiaire des agences des Nations Unies et des organisations non gouvernementales (ONG). Les pays donateurs doivent s'assurer que les populations du Liberia recevront l'aide nécessaire jusqu'à ce que leur pays retrouve la stabilité et la paix.
- Mettre l'accent sur l'importance pour les pays de viser les trafiquants et les courtiers d'armes, en imposant des lois strictes visant à éviter le commerce illicite d'armes.

<sup>a</sup> Le Bénin, le Burkina, le Cap Verde, la Côte d'Ivoire, la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Liberia, le Mali, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, la Sierra Leone, le Togo.

*La Commission européenne devrait :*

- Adopter la Communication faite par la Commission à l'attention du Conseil et du Parlement Européen qui propose un plan d'action pour la mise en œuvre de la législation forestière, de la gouvernance et du commerce (FLEGT) et ensuite créer une loi qui interdise aux membres de l'UE l'importation de bois d'origine illicite et de bois de conflit, dès que cela sera possible d'un point de vue pratique.

*Les banques suisses devraient, en vertu des directives de la Commission Fédérale des Banques :*

- Réaliser une enquête complète sur toutes les activités des comptes bancaires ayant un rapport avec le Liberia et plus particulièrement avec des personnes frappées par l'ONU d'une Interdiction de Voyager, en conformité avec la législation fédérale suisse contre le blanchiment de l'argent. Les banques devraient aussi reporter tout compte suspect auprès des autorités suisses travaillant contre le blanchiment de l'argent ainsi que du Procureur général d'état en Suisse, pour que des enquêtes complémentaires soient réalisées et que des poursuites juridiques soient entamées. Les comptes devraient être gelés jusqu'à ce qu'il puisse être démontré que le Gouvernement libérien n'est plus en train de piller les ressources de l'État et que les fonds ne constituent pas des produits du crime ou de la corruption.

*Le gouvernement de la Sierra Leone devrait :*

- Jouer un rôle maître dans le lobbying, de façon à ce que le Processus de Kimberley dispose d'un mécanisme de contrôle régulier et indépendant, et ainsi s'assurer que le processus fonctionne et qu'il n'est pas sujet aux abus. Le gouvernement de la Sierra Leone devrait également renforcer son propre système de certification des diamants en introduisant un système de gestion des licences de référence destiné aux intermédiaires du commerce de diamants, et en augmentant la capacité et la coordination des organismes gouvernementaux impliqués dans ce commerce afin d'éviter que des diamants de conflit entrent dans le commerce légitime des diamants.
- Exiger des contrôles efficaces et des enregistrements photographiques de tous les combattants entrant dans le pays.

*Le Tribunal d'Exception devrait :*

- Engager des poursuites contre les individus qui ont aidé ou encouragé la planification, la préparation ou l'exécution d'un crime et fournissant des fonds, des armes et des moyens logistiques aux groupes rebelles, notamment aux membres du RUF, par le biais d'un pillage des ressources naturelles. Plus particulièrement, le Tribunal d'Exception devrait reconnaître le rôle que joue au cours du conflit l'industrie libérienne du bois dans le financement et la facilitation des contrats portant sur des diamants et des armes. Les personnes responsables devraient être poursuivies en vertu du mandat de Tribunal d'Exception.

*Le Gouvernement du Liberia devrait :*

- Cesser immédiatement d'envoyer des rebelles en Côte d'Ivoire, rappeler ceux qui y sont déjà, et cesser d'apporter un soutien logistique et matériel.
- Vérifier que les entreprises forestières travaillant au Liberia, plus particulièrement l'OTC (Oriental Timber Company) et les MWPI (Maryland Wood Processing Industries), arrêtent immédiatement leur importation illicite d'armes au Liberia et à leur transport à l'intérieur du Liberia et des pays voisins.
- Vérifier que les entreprises forestières opérant dans le pays n'emploient pas de milices armées, et qu'elles arrêtent immédiatement toute violation des droits de l'homme à l'égard de la population du Liberia.
- Contrôler que l'industrie du bois du pays est gérée selon les meilleures normes internationales de développement durable des forêts, et que tous les revenus du bois dus à l'État sont versés à la Banque Centrale du Liberia, et ne servent pas à payer les dépenses hors du budget de l'Hôtel de l'Exécutif (Executive Mansion).
- Respecter ses obligations en vertu des résolutions de l'ONU afin d'engager une vérification complète et internationalement contrôlable des revenus générés par l'industrie forestière, des immatriculations du transport maritime et des corporations.

*Les compagnies forestières opérant au Liberia et les compagnies important des grumes libériennes devraient :*

- Rendre public l'ensemble des informations sur les taxes, redevances, droits et autres transactions avec le gouvernement libérien et/ou d'autres entités du secteur public, afin de créer une transparence.

## Liste des Sigles

### Groupes armés

AFRC ou CRFA	<i>Armed Forces Revolutionary Council</i> (Conseil Révolutionnaire des Forces Armées) – Groupe de rebelles sierra-léonais dirigé par Johnny Paul Koroma
ASL	Armée de la Sierra Leone ( <i>Sierra Leone Army</i> )– Anciennes forces armées de la Sierra Leone, désormais remplacées par les RSLAF.
CDF ou FDC	<i>Civil Defence Force</i> (Forces de Défenses Civiles) – Force gouvernementale pro-Kabbah en activité au moment de la guerre civile de Sierra Leone
CMP	Compagnies Militaires Privées - Mercenaires organisés de façon à apporter un entraînement militaire et un soutien armé aux gouvernements
FPNL	Front Patriotique National du Liberia – Ancien groupe de rebelles du Président Charles Taylor
FRU	Front Révolutionnaire Uni - Groupe de rebelles sierra-léonais soutenu par le Président Charles Taylor
LURD	Libériens Unis pour Réconciliation et la Démocratie – Groupe de rebelles libériens soutenus par la Guinée qui se battent contre le Président Charles Taylor.
Milice de l'OTC	Milice de l'Oriental Timber Company – Force brutale, composée de 2500 hommes, qui est organisée et armée par l'OTC, et qui combat au nom du Président Charles Taylor
MJP	Mouvement pour la Justice et la Paix – Groupe rebelle "ivoirien" agissant dans l'ouest de la Côte d'Ivoire ; organisé et financé par le gouvernement libérien, et composé de mercenaires libériens et sierra-léonais
MPIGO	Mouvement Populaire Ivoirien du Grand-Ouest - Groupe rebelle "ivoirien" agissant dans l'ouest de la Côte d'Ivoire ; organisé et financé par le gouvernement libérien, et composé de mercenaires libériens et sierra-léonais
RSLAF ou FARSL	<i>Republic of Sierra Leone Armed Forces</i> (Forces Armées de la République de Sierra Leone) – Nouvelle armée reconstituée de la Sierra Leone
SOD	<i>Special Operations Division</i> (Division des Opérations Spéciales) - Forces de sécurité libériennes
SSP	Services de Sécurité Privés – Mercenaires organisés de façon à apporter un entraînement militaire et un soutien armé aux gouvernements
SSS	<i>Special Security Services</i> (Services Spéciaux de Sécurité) – Forces de sécurité libériennes
UAT	Unité Anti-Terroriste – Groupe de sécurité, notoirement brutal ; Principaux combattants du gouvernement libérien

### Industrie du bois

CTC	Cavalla Timber Company
ETC	Evergreen Trading Corporation – Autre nom d'OTC à l'export
GTC	Global Timber Corporation – Très importante société de transformation du bois, qui a le même investisseur qu'OTC et Global Star (Asia) Trading
ILC	Inland Logging Company – Dirigée par Maurice et Oscar
LLWPC	Liberia Logging and Wood Processing Corporation – Entreprise forestière qui aurait selon les dires été fondée par Taylor
MGC	Mohammed Group of Companies – Groupe appartenant à Mohammed Salamé et dirigé par Cucoo Dennis
MWPI	Maryland Wood Processing Industries – Appartenant aux membres de la famille Fawaz et impliquée dans l'importation illicite d'armes.
OTC	Oriental Timber Corporation – Dirigée par Gus Kouwenhouen, cette entreprise est impliquée dans l'importation illicite d'armes et possède des milices abusives
RTC	Royal Timber Corporation – Entreprise sœur d'OTC, également dirigée par Gus Kouwenhouen.
ULC	United Logging Company

### Finances

BIB	Banque Internationale du Burkina
BCEAO	Banque Centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest
DTT	Deloitte Touche Tohmatsu – Société parente de la société d'audit Deloitte & Touche
LISCR	<i>Liberian International Ship and Corporate Registry</i> (Registres libériens des sociétés et des navires)

### Autres

CATIC	<i>China National Aero-Technology Import and Export Corporation</i> – Entreprise d'état chinoise impliquée dans le trafic d'armes avec Leonid Minin, qui lui-même est lié à la mafia ukrainienne.
CSNU	Conseil de sécurité des Nations Unies
NPP	<i>National Patriotic Party</i> – Parti au pouvoir du Président Charles Taylor
RIA	<i>Robertsfield International Airport</i> – Aéroport international du Liberia et site d'importation illicite d'armes.
UNAMSIL ou MINUSIL	<i>United Nations Mission in Sierra Leone</i> (Mission des Nations Unies en Sierra Leone) – Importante présence militaire et humanitaire des Nations Unies en Sierra Leone.

### 3 Résumé

Ce rapport se penche sur l'implication du gouvernement libérien dans les marchés interressortissants des armes illicites et mercenaires, et sur la façon dont l'accès à ces marchés a permis au président libérien Charles Taylor et à ses associés de lancer et de maintenir une attaque mercenaire en Côte d'Ivoire et de commencer à mettre en oeuvre une incursion en Sierra Leone.

En Côte d'Ivoire, le président Charles Taylor a utilisé ses armes importées illicitement et ses liens avec des groupes d'ex-combattants pour organiser, armer et déployer les deux groupes rebelles de l'ouest ivoirien<sup>b</sup> : le Mouvement populaire ivoirien du Grand Ouest (MPIGO) et le Mouvement pour la Justice et la Paix (MJP). L'objectif du gouvernement libérien est de déstabiliser le gouvernement ivoirien actuel et d'installer un dirigeant complice du gouvernement libérien.

En Sierra Leone, le gouvernement libérien a prévu une attaque diphasée en activant des cellules d'agents libériens rémunérés et bien armés déjà au sein de la Sierra Leone, qui seront rejoints par une force externe des lutteurs de l'Unité Anti-Terroriste (UAT) attaquant à partir du Liberia. Craignant les poursuites judiciaires pour crimes de guerre par le Tribunal d'Exception en Sierra Leone, le président Charles Taylor et ses plus proches associés prévoient de perturber les procédures du Tribunal, de libérer l'ex-dirigeant du FRU, Foday Sankoh, et de reconquérir le plein accès aux ressources lucratives de diamants de la Sierra Leone. Les stratégies transfrontalières du gouvernement, combinées au retrait continu de l'ONU de la Sierra Leone, sont en train de poser le décor de la turbulence régionale.

L'accès continu du Liberia aux armes illicites et aux mercenaires dépend de la disponibilité des



Membres des Navy Rangers. 2003.

fonds et de la logistique fournis par l'industrie forestière libérienne. L'omission des sanctions sur le bois dans résolution 1343 (2001) adoptée par le Conseil de sécurité lors de sa 4287<sup>e</sup> réunion, le 7 mars 2001<sup>c</sup> et la résolution 1408 (2002) adoptée par le Conseil de Sécurité lors de sa 4526<sup>e</sup> réunion, le 6 mai 2002<sup>d</sup> a permis au Liberia de maintenir des importations régulières d'armes et d'argent liquide pour payer ses forces de sécurité domestiques et les mercenaires recrutés pour la Côte d'Ivoire et la Sierra Leone.

Les renseignements contenus dans ce rapport sont le résultat d'enquêtes approfondies et de voyages de recherche menés par Global Witness à travers quatre continents. Les conclusions les plus importantes sont les suivantes :

- Le gouvernement du Liberia continue d'importer des armes illicites d'une manière régulière, principalement par l'entremise de l'Europe de l'Est, mais ces armes transitent par la Libye, le Nigeria et la France. La plupart des armes sont livrées par bateau aux ports de Buchanan et de Harper, avec des envois arrivant deux ou trois fois par mois. Des livraisons sont effectuées par air à l'aéroport international de Robertsfield (voir « Quand : Les livraisons régulières des armes illicites en 2002 et 2003 », page 19). Les compagnies libériennes d'exploitation de bois demeurent activement impliquées dans la facilitation des envois illicites d'armes, à la fois pour les forces du gouvernement au sein du Liberia et pour les mercenaires en combat en Côte d'Ivoire. MWPI, basée au port de Harper, reçoit des armes au port de Harper et les envoie à son camp de la brousse du River Gbeh, où elles sont stockées en vue d'utilisation par les groupes rebelles du MPIGO et du MJP (voir « Où : Les points d'entrée pour les armes illicites », page 26).
- Le gouvernement libérien est directement impliqué dans le conflit en Côte d'Ivoire par le biais de son contrôle du MPIGO et du MJP, les deux groupes rebelles de l'ouest ivoirien. L'objectif du président Charles Taylor est de maintenir une route de terre jusqu'au Burkina Faso, de déstabiliser le régime Gbagbo, d'en installer un plus favorable au Liberia, et de créer un itinéraire d'évasion qui lui servirait s'il était menacé par la situation au Liberia.
- Les forces du MPIGO et du MJP comprennent 90 % des mercenaires libériens et sierra léonais, dont de nombreux ex-FRU, qui ont été rassemblés au Liberia et envoyés de l'autre côté dans les mois qui précédaient

<sup>b</sup> Le terme « ivoirien », lorsqu'il est utilisé dans ce document à l'égard du MPIGO et du MJP, fait référence à des zones d'opérations et non à la nationalité des combattants. Approximativement 90 % des forces du MPIGO et du MJP sont des mercenaires rémunérés en provenance du Liberia et de la Sierra Leone.

<sup>c</sup> Appelé « résolution 1343 (2001) de l'ONU » dans le reste de ce document

<sup>d</sup> Appelé « résolution 1408 (2002) de l'ONU » dans le reste de ce document et disponible sous l'Annexe X.

leur attaque initiale le 28 novembre 2002, sous la commande de Cucoo Dennis et de Benjamin Yeaton. Le président Charles Taylor continue de maintenir des liens avec les forces de l'ex-FRU, y compris Sam « Maskita » Bockarie, qui commande 1 000 mercenaires combattant pour Taylor en Côte d'Ivoire (voir : « Le gouvernement libérien en Côte d'Ivoire », page 29).

- Le gouvernement libérien a commencé à mettre en oeuvre un plan de déstabilisation de la Sierra Leone utilisant des cellules de l'ex-FRU, l'ex-armée de la Sierra Leone (ASL), et les lutteurs de la ex-junta<sup>5</sup> introduits à l'intérieur du pays. Il existe quatre cellules, une basée à Freetown, avec des sous-cellules additionnelles au sein des forces de l'armée et de la police. Une seconde force d'invasion prévoit d'attaquer à partir du Liberia près de la frontière avec Foya-Kamala. L'objectif principal du président Charles Taylor est de perturber le fonctionnement du Tribunal d'Exception, par lequel lui-même et nombre de ses proches associés s'attendent à être accusés (voir : Les complots qui s'annoncent : Les plans du Gouvernement libérien pour la Sierra Leone, page 31). Le Gouvernement libérien est en train de livrer des petites quantités d'armes pour ces cellules dans la Sierra Leone deux ou trois fois par semaine par petits bateaux.
- Le gouvernement libérien dissimule de larges sommes d'argent détournées dans des comptes en Suisse, au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire. Les dépôts libériens dans des comptes en Suisse sont supérieurs à ceux du Nigeria ou de l'Afrique du Sud, et sont, au minimum, approximativement de 3,8 milliards de dollars américains.
- Les compagnies Oriental Timber et Global Star (Asia) Trading, son importateur vers la Chine, ont été directement liées à la large unité centrale continentale d'exploitation de bois chinoise, Global Timber Corporation, qui a des liens très proches avec le gouvernement chinois. Toutes trois, par le biais d'un réseau complexe de compagnies et d'enregistrements off-shore, ont un investisseur conjoint.

L'accès du gouvernement libérien aux armes internationales et au marché mercenaire dépend largement de l'industrie libérienne du bois, et du soutien financier et logistique qu'elle fournit dans ce but. Afin de restreindre la capacité du gouvernement libérien à s'engager dans de telles activités agressives, transfrontalières, Global Witness a appelé les Nations Unies à reconnaître le rôle facilitateur que l'industrie du bois joue à cet égard, et à imposer des sanctions sur les exportations du bois.

## 4 Introduction

Le commerce illicite des armes et l'emploi des mercenaires est un problème mondial croissant. Les courtiers qui font le trafic de l'armement illicite nourrissent un marché insatiable dans des États appauvris et fragiles, habituellement sous le contrôle de gouvernements voyous et de groupes de rebelles, les mercenaires traînant d'un conflit à un autre. Dans le cas du Liberia, le commerce des armes s'étend du président Charles Taylor, aux compagnies de l'exploitation forestière, aux courtiers d'expédition et aux courtiers de l'Europe de l'Est et de Hong Kong, aux facilitateurs en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso et en Libye. Le résultat est un pays et une région qui sont profondément enfoncés dans le conflit.

Le Liberia a été la plus grande menace à la paix et à la stabilité en Afrique de l'Ouest pendant plus de dix ans ; ses propres guerres civiles ont débordé sur les pays voisins, et les pas calculés du président libérien Charles Taylor et de ses associés, dans le but d'obtenir des gains politiques et économiques, sapent la paix et la sécurité dans la région (voir Annexe I : Une analyse régionale, page 36).

Le président libérien Charles Taylor a entamé son Front Patriotique National du Liberia (FPNL) à partir de la Côte d'Ivoire en 1989, avec l'aide du président de l'époque Houphouët-Boigny et du futur président général Robert Guei<sup>1</sup>. Cette guerre civile tendue a finalement coûté plus de 250 000 vies et déplacé la moitié de la population du pays pendant presque dix ans<sup>2</sup>. Le dirigeant rebelle Charles Taylor a commencé très rapidement à faire des affaires avec les compagnies de bois afin d'exploiter le territoire sous son contrôle, en échange d'argent liquide et d'armes<sup>3</sup>. L'industrie forestière a été lucrative financièrement et utile sur le plan logistique, et elle l'est devenue encore plus quand Charles Taylor est devenu président du Liberia en 1997.

Le président Charles Taylor a également été impliqué personnellement dans la facilitation de la guerre civile du Sierra Leone dans les années 1990 par le biais de son aide aux rebelles du Front Révolutionnaire Uni (FRU)<sup>4</sup>, un groupe tristement célèbre pour ses enfants-soldats et les amputations

### Sanctions ciblées

« [Les Sanctions Ciblées] sont dirigées à l'encontre des preneurs de décisions (leaders politiques et partisans clés d'un régime donné) et des ressources qui sont essentielles pour leur gouvernement » - Source: *Making Targeted Sanctions Effective: Guidelines for the Implementation of UN Policy Option*, p iii.

<sup>5</sup> Ceci inclut le Conseil des Forces Armées Révolutionnaires (FARC) et les milices pro-Taylor .

et les mutilations de ses victimes<sup>5</sup>. À nouveau, l'industrie forestière libérienne fut instrumentale dans le ravitaillement du soutien logistique et matériel au FRU<sup>6</sup>.

En 2002, le président Charles Taylor a de nouveau plongé la région dans le chaos quand il a organisé une rébellion armée de la Côte d'Ivoire avec des mercenaires libériens et sierra léonais sous l'apparence de deux groupes rebelles ivoiriens : le Mouvement populaire ivoirien du Grand Ouest (MPIGO) et le Mouvement pour la justice et la paix (MJP). Les objectifs de cette action sont la déstabilisation de la Côte d'Ivoire et le remplacement du régime Gbagbo, dans le but ultime de garantir un plan d'évacuation au cas où des développements intérieurs se retourneraient contre le président Charles Taylor. Celui-ci et ses plus fidèles associés ont également des plans pour déstabiliser la Sierra Leone, et perturber le Tribunal d'Exception qui pourrait les accuser de crimes de guerre commis pour complicité avec le FRU. Plusieurs personnages-clés dans la guerre de la Sierra Leone ont déjà été accusés<sup>7</sup>.

Le président Charles Taylor est capable de mener des activités de déstabilisation grâce au soutien financier et logistique que lui fournissent l'industrie libérienne forestière, l'industrie du transport maritime et l'industrie des diamants. Depuis l'introduction de sanctions sur les diamants, contenues dans la résolution 1343 du CSNU, l'industrie forestière est devenue un pilier du trafic d'armes, de la fraude étatique et de l'activité paramilitaire. Les sanctions sur l'industrie forestière libérienne sont essentielles pour pouvoir mettre fin à la déstabilisation active et violente mise en œuvre par le gouvernement libérien dans la région.

Une telle action serait justifiée en vertu de l'article 41, chapitre VII, de la Charte des Nations

Unies. Cet article permet au Conseil de sécurité des Nations Unies d'imposer des sanctions sur un pays lorsqu'on estime qu'il pose une menace à la paix et à la sécurité internationales<sup>k</sup>. Non seulement le Liberia pose une telle menace, il est allé au-delà, et est déjà activement engagé dans la violente déstabilisation de la région.

En raison de la nature délicate des sanctions et de leurs éventuelles conséquences humanitaires, plusieurs initiatives internationales ont été proposées pour rendre les sanctions « ciblées ». Le premier de ces processus, le processus d'Interlaken, a mis l'accent sur les sanctions financières ; le deuxième, le processus Bonn-Berlin, a mis l'accent sur les embargos d'armes, les interdictions de voyage et les sanctions sur l'aviation. Le troisième processus, le processus de Stockholm, a mis l'accent sur la mise en œuvre des sanctions ciblées. Ces processus visent à mettre en place des « sanctions intelligentes » (smart sanctions).

En 1992, le Liberia a été sanctionné en vertu de l'article 41, chapitre VII<sup>7</sup>, mais les sanctions n'étaient pas ciblées comme il aurait fallu et les armes ont continué d'envahir le Liberia. Avec l'aide des industries de diamants et du bois<sup>8</sup>, le président Charles Taylor a réussi à fournir des soutiens logistiques, monétaires et de formation aux rebelles du FRU en Sierra Leone. En conséquence, les Nations Unies ont imposé de nouvelles sanctions contre le Liberia le 6 mai 2001 par le biais de la résolution 1343 (2001). Ayant déterminé que le Liberia était encore en violation du régime des sanctions, le Conseil de sécurité a ensuite prolongé les sanctions le 6 mai 2002 par le biais de la résolution 1408 du SCNU. Malgré l'évidence sur les importations continues d'armes, fournies par les Groupes d'Experts de l'ONU pour le Liberia, les organisations non gouvernementales (ONG) et les reportages d'investigation<sup>9</sup>, le régime actuel de sanctions n'a pas pleinement abordé le rôle des ressources naturelles. Des sanctions ciblées sur l'industrie forestière libérienne, surtout une interdiction sur les exportations, amélioreraient la situation puisque c'est l'industrie forestière elle-même qui est en train de provoquer une crise humanitaire au Liberia (voir « Annexe IV : Violations du droit international humanitaire », page 46).

Bien que le Groupe d'Experts de l'ONU sur le Liberia ait été autorisée en 2001<sup>1</sup> à enquêter sur le rôle moteur des ressources naturelles dans le conflit régional, le Conseil de sécurité n'a pas inclus d'expert sur le commerce de l'industrie forestière

### *Bois de conflit*

« Bois qui, à un moment donné, a fait l'objet de transactions commerciales par des groupes armés, qu'il s'agisse de factions rebelles ou de soldats de carrière, ou par une administration civile impliquée dans un conflit armé, afin de perpétuer le conflit ou de tirer profit d'une situation de conflit pour des gains personnels'.  
(définition de Global Witness)

<sup>7</sup> Le 10 mars 2003, les personnes suivantes ont été accusées par le Tribunal d'Exception : le dirigeant du FRU, Foday Sankoh, le parlementaire PLP et l'ex-dirigeant de la junte FARC, Johnny Paul Koroma, l'ex-commandant de bataille RUF Sam « Mosquito » Bockarie, le dirigeant intérim du FRU, Issa Hassan Sesay, l'ex-membre du FARC Alex Tamba Brima alias « Gulit », l'ancien commandant RUF Morris Kallon alias « Bilai Karim », et le ministre de l'Intérieur et coordinateur national ; CDF Sam Hinga Norman ; voir <http://www.sierra-leone.org/slnews.html>.

<sup>k</sup> L'article 41, en vertu du chapitre VII de la Charte des Nations Unies, stipule que « Le Conseil de sécurité peut décider la nature des mesures n'impliquant pas l'usage de la force armée pouvant être employées pour mettre ses décisions en application, et il peut appeler les Membres des Nations Unies à appliquer lesdites mesures. Celles-ci peuvent inclure l'interruption complète ou partielle des relations économiques et des moyens de communications par train, mer, courrier postal, télégraphie, radio, ou autres, ainsi que la rupture des relations diplomatiques ».



dans son groupe principal d'enquêteurs. Les Groupes d'Experts ultérieurs sur le Liberia n'ont pas du tout été autorisés à examiner le rôle des ressources naturelles<sup>m</sup>.

En conséquence, aucun des rapports du Groupe d'Experts n'a inclus des enquêtes ou des rapports compréhensifs sur l'industrie qui nourrit la machine de guerre du Liberia. Comparé au mandat étendu et ingénieux du Conseil de sécurité et au rapport ultérieur du Groupe d'Experts sur l'exploitation des ressources naturelles dans la République du Congo<sup>n</sup>, le mandat pour la Commission du Liberia aurait dû appeler à une enquête minutieuse pour trouver la passerelle principale par laquelle le Liberia accède au réseau international des trafiquants d'armes et mercenaires illicites<sup>o</sup>.

Le gouvernement libérien possède une large gamme de ressources avec lesquelles il peut contrevenir à l'embargo de l'ONU sur les armes. Ceci permet, en fin de compte, au président Charles Taylor d'acquérir et d'importer des armements illicites, et d'armer et de payer des mercenaires, à la fois à l'intérieur du Liberia et dans les pays voisins.

### Résolutions des Nations Unies sur le Liberia

Le régime de sanctions imposé sur le Liberia ne dépend pas spécifiquement du soutien du Liberia pour le FRU en Sierra Leone et les deux résolutions 1343 (2001) et 1408 (2002) du CSNU s'appliquent donc aux activités actuelles du gouvernement libérien en Côte d'Ivoire et en Sierra Leone. On voit donc qu'il est important pour le Conseil de sécurité de rédiger une nouvelle résolution qui déclare clairement que l'implication libérienne dans la guerre civile en cours en Côte d'Ivoire et les attaques prévues sur la Sierra Leone sont une menace à la paix et à la sécurité internationales. Cette nouvelle résolution devrait à nouveau avoir une large portée, et qu'y soient inclus une interdiction des importations d'armes au Liberia, ainsi qu'un embargo sur tout soutien par les états membres de l'ONU pour tout mouvement armé rebelle dans la région, y compris le LURD, le MPCJ, le MPIGO et le MJJ.

Afin de restreindre la capacité du gouvernement libérien à conduire à la guerre et à l'insécurité, l'ONU doit adresser les structures et les ressources qui rendent ceci possible. S'il n'arrive pas à le faire, le Liberia demeurera un pays ravagé par la guerre avec des ambitions transfrontalières – le client idéal pour les courtiers d'armes et les mercenaires.

## 5 Violation de la résolution de l'ONU sur le Liberia par le Gouvernement libérien

Le 6 mai 2002, le Conseil de sécurité a décidé que le Liberia avait manqué au respect de ses demandes précédentes et enfreignait activement la législation votée contre lui. Le Conseil de sécurité a prolongé le régime de sanctions contre le Liberia pour douze mois supplémentaires en votant la résolution 1408 (2002). Depuis ce vote, le gouvernement libérien a continué à enfreindre les sanctions et à commettre des abus flagrants des droits de l'homme contre ses citoyens (voir « Annexe IV : Violations du droit international humanitaire », page 47). En outre, l'industrie forestière libérienne continue d'aider le gouvernement à violer les sanctions de l'ONU en facilitant des importations d'armes illicites et en soutenant les forces paramilitaires progouvernementales (voir PREMIÈRE PARTIE : Tout ce que vous avez toujours savoir sur le commerce des armes libérien sans jamais oser le demander, page 16).

### Le paragraphe 5 de la résolution 1343 (2001) du CSNU

« Tous les États prendront les mesures nécessaires pour empêcher la vente ou la fourniture au Libéria, par leurs ressortissants ou depuis leur territoire ou encore en utilisant des navires ou des aéronefs immatriculés chez eux, d'armements et de matériels connexes, de quelque type que ce soit, y compris des armes et des munitions, des véhicules et équipements militaires, des équipements paramilitaires et des pièces détachées pour les susdits, qu'ils proviennent ou non de leur territoire ».

- Le 16 février 2003, un envoi d'armes est arrivé par avion à bord d'un Boeing 707, qui a quitté Kinshasa en République démocratique du

<sup>l</sup> Voir la résolution 1343 (2001) adoptée par le Conseil de sécurité lors de sa 4287<sup>e</sup> réunion le 7 mars 2001. On fait référence plus bas à cette résolution comme à la résolution du Conseil de sécurité 1343 (2001).

<sup>m</sup> Voir la résolution 1408 (2002) adoptée par le Conseil de sécurité lors de sa 4526<sup>e</sup> réunion le 6 mai 2002. On fait référence plus bas à cette résolution comme à la résolution 1408 du Conseil de sécurité (2002). Voir également le mandat pour la plus récente Commission d'experts de l'ONU sur le Liberia, qui est contenu dans la résolution 1458 du Conseil de sécurité (2003) adoptée par le Conseil de sécurité lors de sa 4693<sup>e</sup> réunion le 28 janvier 2003. La version intégrale peut être trouvée dans l'Annexe IX.

<sup>n</sup> Le Rapport final du Groupe d'Experts sur l'exploitation illicite des ressources naturelles et d'autres formes de richesses de la République démocratique du Congo. Plus bas, on fera référence à ce rapport comme au Rapport de commission d'experts de l'ONU sur la RDC (2001).

<sup>o</sup> Voir Annexe III : Comparaison des Rapports du [DRC du Liberia/de la Sierra Leone et des Rapports [DRC du Groupe d'Experts

- Congo à 7 heures 40, arrivant à Robertsfield International Airport à 19 heures 21 minutes. (Voir « Quand : Les livraisons régulières d'armes illicites en 2002 et 2003 », page 26)
- Le 5 février 2003, un aéronef Antonov a quitté Ouagadougou au Burkina Faso à 3 heures 58 minutes, arrivant à Robertsfield à 0 heures 32 minutes le 6 février 2003 avec une livraison d'armes. La présence d'une étiquette « Congo-003 » sur l'empennage de l'avion a été signalée (voir : Quand : La livraison régulière des armes illicites en 2002 et 2003, page 26).
  - Le 19 décembre 2002, un envoi d'armes par le navire transporteur de grumes, MV Posen, était au port de Harper. La livraison contenait 19 camions camouflés, chacun chargé de conteneurs d'armes. Une fois déchargés, les camions et les armes ont été amenés au camp de brousse du River Gbeh de Maryland Wood Processing Industries (MWPI), qui est situé près de la frontière de la Côte d'Ivoire. Ces armes ont été distribuées aux forces se dirigeant vers la Côte d'Ivoire pour combattre (voir : « Quand : Les livraisons régulières d'armes illicites en 2002 et 2003 », page 26).
  - En octobre et décembre 2002, la canonnière VB2 du garde-côte libérien a effectué des voyages réguliers entre le port de Harper et un vaisseau stationné en haute mer qui déchargeait des armes et des munitions. (voir : « Quand : La livraison régulière des armes illicites en 2002 et 2003 », page 26)
  - En juillet 2002, une expédition d'armes de 15 tonnes a été livrée au port de Harper, chargée surtout de munitions de guerre. L'expédition provenait de Bulgarie et a effectué un arrêt à Nice. (voir : « Quand : La livraison régulière des armes illicites en 2002 et 2003 », page 26).
  - En mai 2002, une expédition d'armes de 30 tonnes a été faite au port de Harper sur le vaisseau Arktis Fighter. L'envoi provenait de Bulgarie et a effectué un arrêt à Nice. (Voir : « Quand : Les livraisons régulières d'armes illicites en 2002 et 2003 », page 26)
  - Dans les deux premières semaines de septembre, un vaisseau provenant de la Libye avec une livraison de plusieurs centaines de tonnes de riz a accosté, selon certaines sources, au port de Buchanan. Alors que l'expédition contenait effectivement du riz, elle contenait également une livraison d'armes et de munitions. (Voir : « Quand : Les livraisons régulières d'armes illicites en 2002 et 2003 », page 26).
  - Les envois d'armes en provenance du Nigeria, une des sources principales d'armes pour le Liberia, sont délivrés au port de Buchanan approximativement toutes les deux semaines sous le couvert d'envois de nourriture et de fournitures non-sanctionnées.<sup>10</sup> (Voir « Quand : Les livraisons régulières d'armes illicites en 2002 et 2003 », page 26.)
  - Le Rapport d'experts de la Commission de

l'ONU sur le Liberia (Octobre 2002) a documenté six avions qui ont apporté des armes à l'aéroport international de Robertsfield, juste en dehors de Monrovia.

#### **Le paragraphe 2 de la résolution 1343 (2001) :**

« Exige que le gouvernement du Liberia mette immédiatement fin au soutien qu'il apporte au RUF en Sierra Leone et à d'autres groupes rebelles armés dans la région et, en particulier, qu'il prenne les mesures concrètes suivantes : (a) expulser du Liberia tous les membres du FRU...interdire toutes les activités du FRU sur son territoire...(b) mettre fin à tous les soutiens financiers ou ...militaires qu'il apporte au RUF, notamment à tout transfert d'armes et de munitions, à toute formation militaire et à la fourniture d'un soutien dans les domaines de la logistique et des communications, et prendre des mesures pour veiller à ce qu'un tel soutien de cette nature ne soit pas fourni depuis le territoire du Liberia ou par ses ressortissants. »

- Le gouvernement libérien continue d'avoir des liens étroits avec les figures du FRU qui sont encore actives au Liberia et dans les pays environnants, tels que Sam « Maskita » Bockarie (voir : « Puiser aux anciennes sources : Le recrutement et le déploiement de soldats en Sierra Leone, page 32).
- Sam « Maskita » Bockarie, un confident proche du président Taylor, est actuellement impliqué dans la conduite de troupes principalement libériennes en Côte d'Ivoire, sous la direction du gouvernement libérien (voir : Le Gouvernement libérien en Côte d'Ivoire, page 29).

#### **Paragraphe 4 de la résolution 1343 (2001) :**

« Demande que tous les États de la région prennent des mesures pour empêcher des individus et des groupes armés d'utiliser leur territoire pour préparer et perpétrer des attaques dans des pays voisins et s'abstiennent de toute action qui pourrait contribuer à déstabiliser davantage la situation aux frontières entre la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone ».

- Le gouvernement libérien est en train d'amasser et d'envoyer des forces de combat en Côte d'Ivoire. Ceci est une opération en cours. Le plan du gouvernement libérien de déstabiliser la Sierra Leone, de perturber le fonctionnement du Tribunal d'Exception et de tenter de libérer Foday Sankoh, est actuellement prêt à être mis en œuvre, bien que le premier déclenchement catalytique de la violence n'ait pas encore eu lieu. Les cellules des ex-combattants du FRU s'assemblent en Sierra Leone depuis quelque temps et il semble que le plus récent des groupes de soldats « AFL », qui se sont retirés dans la Sierra Leone, été composé d'agents de l'UAT mis en place par le gouvernement libérien afin

de s'associer à ces cellules dans un proche avenir (voir : « Puiser aux anciennes sources : Le recrutement et le déploiement de soldats en Sierra Leone », page 32).

La Guinée viole également cette section de la résolution puisqu'elle continue à soutenir les rebelles du LURD et qu'elle permet à ses forces d'opérer librement à partir de la région de la frontière Sud de la Guinée et du Liberia. En outre, le gouvernement de la Guinée fait peu pour cesser les abus des réfugiés libériens et sierra léonais qui traversent la frontière pour chercher la sécurité en Guinée, permettant au LURD de les maltraiter, de les utiliser à titre de porteurs et de les incorporer de force (voir : « Annexe I : Une analyse régionale », page 32).

**Paragraphe 6 de la résolution 1343 (2001) du CSNU :**

« Tous les États prendront les mesures nécessaires pour empêcher l'importation directe ou indirecte, à partir du Libéria, de tous les diamants bruts, que ceux-ci soient ou non d'origine libérienne ».

- Bien que le commerce des diamants bruts soit sanctionné, les pierres libériennes continuent d'être acheminées clandestinement en Sierra Leone, en Côte d'Ivoire, en Guinée et en Gambie. Le Liberia ne possède pas de capacité de taille ou de polissage. Tous les diamants exportés du Liberia sont bruts et donc illicites.<sup>11</sup>
- Les compagnies de mines de diamants sont employées comme couverture pour des importations d'armes illicites, comme l'a démontré le Groupe d'Experts à l'égard des livraisons de deux avions d'armes, mentionnés plus haut, qui ont eu lieu en août 2002. Le destinataire désigné était la compagnie Astra Mining Company et l'envoi était fait par Minel Engineering, une compagnie yougoslave, décrite sur le manifeste comme délivrant de l'équipement minier de diamants ; les envois contenaient en fait des armes. Cependant, le Gouvernement libérien n'avait de connaissance officielle d'aucune compagnie nommée « Astra Mining ». Le certificat ivoirien d'utilisateur final pour l'envoi a fini chez un acheteur de diamants arrêté par la police belge<sup>12</sup>, qui était un partenaire d'Ibrahim Tah, un trafiquant de diamants sénégalais et un intermédiaire-clé entre le FRU et le Liberia<sup>13</sup>. Ce certificat était dans une enveloppe adressée à Mohammed Salamé, l'ambassadeur itinérant libérien et le propriétaire de la compagnie forestière Bureaux Ivorian Ngorian (BIN), dont l'enceinte est utilisée par les rebelles ivoiriens à titre de zone de transit<sup>14</sup>.

**Paragraphe 7 de la résolution 1343 (2001) de l'ONU :**

« Tous les États prendront les mesures nécessaires

pour empêcher l'entrée ou le passage en transit sur leur territoire de hauts responsables du gouvernement libérien et des forces armées libériennes et de leurs conjoints ainsi que de toute autre personne fournissant un appui financier et militaire à des groupes rebelles armés dans les pays voisins du Libéria, en particulier au RUF en Sierra Leone. »

- L'interdiction sur les voyages interresortissants continue d'être enfreinte par les parties sous sa juridiction, principalement par le biais de l'aéroport international d'Abidjan, qui a toujours été laxiste sur l'application de l'interdiction. Selon le *Rapport du Groupe d'Experts nommés conformément à la Résolution 1408 (2002), paragraphe 16 du Conseil de sécurité sur le Libéria*, les individus dont les noms n'ont pas été divulgués ont voyagé de Monrovia jusqu'en Amérique du Nord, en Europe, au Moyen-Orient et vers d'autres destinations en Afrique.
- Le *Rapport du Groupe d'experts nommés conformément à la Résolution 1395, (2002), paragraphe 4, du Conseil de sécurité sur le Libéria* a noté le nombre important de faux passeports libériens, ordinaires et diplomatiques. Le gouvernement libérien a, jusqu'à présent, refusé de fournir au Groupe des Experts une liste de ses détenteurs de passeports diplomatiques, alléguant des « motifs de sécurité. »<sup>15</sup>



Rivière Cestos, Libéria. Janvier 2003.

## 6 Liste des personnages

Cette liste est détaillée mais n'est pas exhaustive. Elle donne les noms qui sont derrière la logistique et les finances du commerce des armes. Les sources et renseignements supplémentaires sur les activités des individus qui sont ici mentionnés se trouvent dans la première et la deuxième partie de ce document.



Avec l'aimable autorisation de Global Policy

**Charles Taylor** – Président du Liberia et ancien chef militaire du FPNL. Il a été soutenu par les rebelles du FRU en Sierra Leone durant les années 1990, il est actuellement derrière les deux groupes dissidents du MJP et du MPIGO en Côte d'Ivoire, et il planifie une autre déstabilisation de la Sierra Leone. Les importations d'armes en violation des sanctions de l'ONU, avec l'aide des sociétés forestières, ont pour lui des enjeux financiers importants.



Avec l'aimable autorisation de Agence France Presse

**Sam Bockarie (alias Maskita)** – Ancien commandant du FRU qui s'était caché au Burkina Faso avant de retourner en Côte d'Ivoire<sup>16</sup> et au Liberia afin d'exécuter les ordres de Charles Taylor. Il reçoit les ordres de Taylor par l'entremise de Benjamin Yeaton, et commande approximativement 1 000 troupes en Côte d'Ivoire.



Avec l'aimable autorisation de All About Liberia

**Daniel Chea** – Ministre de la Défense du Liberia. Il a joué un rôle actif dans l'incursion des rebelles FPNL de Taylor, il a mis sur pied l'Unité antiterroriste (UAT) et est responsable de son recrutement. Il surveille également le reste des Forces armées du Liberia (FAL).



Avec l'aimable autorisation de All About Liberia

**Moussa Cisse** – Chef de protocole pour l'Hôtel de l'exécutif. Il dirige les compagnies du groupe Mohammed (MGC), qui sont détenues par Mohammed Salamé, et il est impliqué dans l'importation d'armement illicite<sup>17</sup>. Son association avec Taylor remonte à l'incursion des rebelles du NPFL en 1989. Son frère, Jebbah Cisse, est l'ambassadeur libérien auprès de l'Arabie Saoudite ; Moussa utilise son frère pour établir des contacts en Arabie Saoudite. Moussa Cisse a habité en Côte d'Ivoire, où il a été chargé de la logistique pour les rebelles soutenus par le Liberia. Il figure sur la liste des personnages interdits de déplacement de l'ONU et il a géré la connexion Taylor-Guei<sup>18</sup>.

**Maurice Cooper , Oscar Cooper (alias Captain Marvel)** – Gérants de l'Inland Logging Company (ILC). Ils ont été impliqués dans une affaire forestière de 2,5 millions de dollars américains avec Limad AG, dont le propriétaire est Leonid Minin, qui a été lié au crime organisé en Ukraine. Maurice Cooper figure également sur la liste des personnages interdits de déplacement de l'ONU puisqu'il a été impliqué dans la fourniture de soutien financier ou militaire au FRU<sup>19</sup>.

**Cucoo Dennis** – Cadre supérieur de la Salami Molawi Logging Company (qui fait partie du Mohammed Group of Companies) et chef d'une importante milice qui a incorporé plusieurs des milices des sociétés forestières<sup>20</sup>. Il commande présentement des troupes rebelles en Côte d'Ivoire, et il a, par le passé, recruté et formé des troupes pour le président Charles Taylor.

**Gabriel Doe** – Propriétaire et gérant de la Cavalla Timber Company opérant dans les comtés de Grand Gedeh et de River Gee. Doe est également un fonctionnaire administratif et il est sur la liste de l'ONU des personnes interdites de déplacement. Avant que le conflit ivoirien commence, il a été en Côte d'Ivoire plusieurs fois en violation de l'interdiction de voyage de l'ONU.



Avec l'aimable autorisation de All About Liberia

**Roland Duo** – Dirigeant de l'Autorité portuaire nationale<sup>21</sup>, ce qui signifie qu'il est chef de la sécurité pour tous les ports libériens et qu'il contrôle directement toutes les forces de sécurité dans les ports libériens.

**George Dwanah (alias Jack le rebelle)** – Il supervise les forces mercenaires libériennes qui combattent en tant que rebelles du MPIGO et du MJP en Côte d'Ivoire.

**Talal El-Ndine** – Il s'occupe des finances internationales du président Charles Taylor pour les affaires de diamants et les affaires forestières. Il est sur la liste des personnes interdites de déplacement de l'ONU en raison de son rôle de commanditaire du FRU. Ses bureaux sont en Monrovia, sur la 13<sup>e</sup> rue, à Sinkor.

**Abbas Fawaz** – Président et principal actionnaire de la *Maryland Wood Processing* (MWPI)<sup>22</sup> et proche associé du président Charles Taylor. Fawaz aide à surveiller l'importation de l'armement au Liberia par le port de Harper, qui est sous la direction du MWPI. Il a é des armes dans le pays, qui étaient destinées à être utilisées par les rebelles soutenus par le Liberia en Côte d'Ivoire.

**Major Andrew Guei (alias Junior)** – Affilié aux troupes du MPIGO et du MJP. Il est le fils de l'ancien président ivoirien, le général Robert Guei. Le major Andrew Guei a continué la relation de son père avec le président Charles Taylor, qui connaissait Guei du temps où il était commandant de l'armée sous le gouvernement de Houphouët-Boigny. Lorsque Robert Guei a monté un coup sans effusion de sang contre le président Bedie en 1999, Taylor l'a soutenu. Le général Guei fut l'un des partisans-clés durant la montée du NPFL.

**Philip Kibbo** – Peu connu au-delà des frontières du Liberia. Il a fait partie des forces spéciales du FPNL et il est l'un des nombreux gérants des affaires de Charles Taylor depuis 1990. OTC paie Kibbo, qui par la suite, paie l'UAT.

**General Koffee** – Chef des milices de l'OTC.



**Gus Kouwenhoven** – Directeur général de l'OTC, la plus importante société forestière au Liberia. Il gère RTC et d'autres sociétés forestières moins importantes. Il est très proche du président Charles Taylor, et il est

un acteur à part entière du commerce des armes illicites. L'OTC maintient actuellement une milice en excès de 2 500 combattants armés et gère également le port Buchanan, point d'entrée principale au Liberia pour les armes illicites.



Avec l'aimable autorisation de  
Liberian Orbit

**Grace Minor** – Sénateur et actuel président du Sénat pro-tempore, ainsi que très proche associé du président Charles Taylor<sup>23</sup>. Elle a ouvert un compte en banque en Suisse pour le

président Charles Taylor en 1993, compte qui a été utilisé pour dissimuler des fonds détournés.

**Aziz Nassour** – Marchand libanais de diamants impliqué dans les transactions de commerce pour Al-Qaïda, qui passaient par le Liberia<sup>33</sup>. En mai 2002, Nassour a été impliqué dans l'expédition d'armes en provenance de la Bulgarie vers le Liberia. Dans le passé, Nassour payait les armes qui étaient acheminées dans le pays pour Sam « Maskita » Bockarie, un rebelle haut placé du FRU.

**Sanjivin Ruprah** – Trafiquant d'armes pour l'Afrique. Il a été impliqué dans l'exploitation forestière avant que l'OTC soit mise sur pied, et il s'est ensuite concentré sur les diamants. Le Groupe d'Experts sur le Liberia a fait mention d'un transfert de 500 000 dollars américains de la compagnie mère d'OTC à Singapour, *Borneo Jaya Pte Ltd* à *San Air*, une compagnie de trafic d'armes détenue par Ruprah. Il a un bureau dans l'Hôtel de l'exécutif au même étage que le bureau du président Charles Taylor.

**General Sackie** – Mobilisé dans le comté de Bong pour les activités en Côte d'Ivoire. Il est l'un des plus proches agents du président Charles Taylor par le biais de son mariage avec la cousine de Taylor, Leilan Neufuille Sackie. Il fait partie du *National Bureau of Intelligence* (NBI), qui traite des affaires de sécurité d'État, bureau connu pour sa brutalité.

**Fatu Sankoh** – Femme de l'ancien dirigeant du FRU, Foday Sankoh, qui se trouve actuellement en

Côte d'Ivoire où le FRU a eu ses premières bases<sup>25</sup>. Elle serait en Côte d'Ivoire avec la sœur de Johnny Paul Koroma, où elle est responsable des ex-combattants du FRU et aussi d'autres combattants. Au départ, les combattants du FRU étaient basés à Danane mais ils ont été forcés de partir par le président ivoirien Gbagbo. Fatu et la sœur de Koroma sont toujours actives à Abidjan où leur rôle principal est d'obtenir des fonds supplémentaires pour le FRU ainsi que la libération de Foday Sankoh. Le réseau qui est en cours d'installation en Côte d'Ivoire serait mis à la disponibilité du président Charles Taylor s'il devait partir en exil. Fatu Sankoh est en train de restructurer le FRU à partir de l'extérieur avec l'aide de Bockarie et du président Charles Taylor.

**William Sumo** – Président de la Sécurité conjointe dans le sud-est et responsable de la liaison entre la direction du MWPI et Charles Taylor dans le comté de Maryland. Sumo a également mis sur pied un camp d'entraînement pour les rebelles en Côte d'Ivoire.

**Bob Taylor** – Frère du président Charles Taylor. Il exerce des fonctions au conseil d'administration de l'Autorité de Développement des Forêts (ADF).

**Charles Taylor, Jr. (alias Chuckie)** – Fils du président Charles Taylor et chef de l'UAT. En qualité de chef de l'UAT, il a été impliqué dans de nombreuses violations des droits de l'homme, comme les exécutions sommaires et la torture<sup>26</sup>.

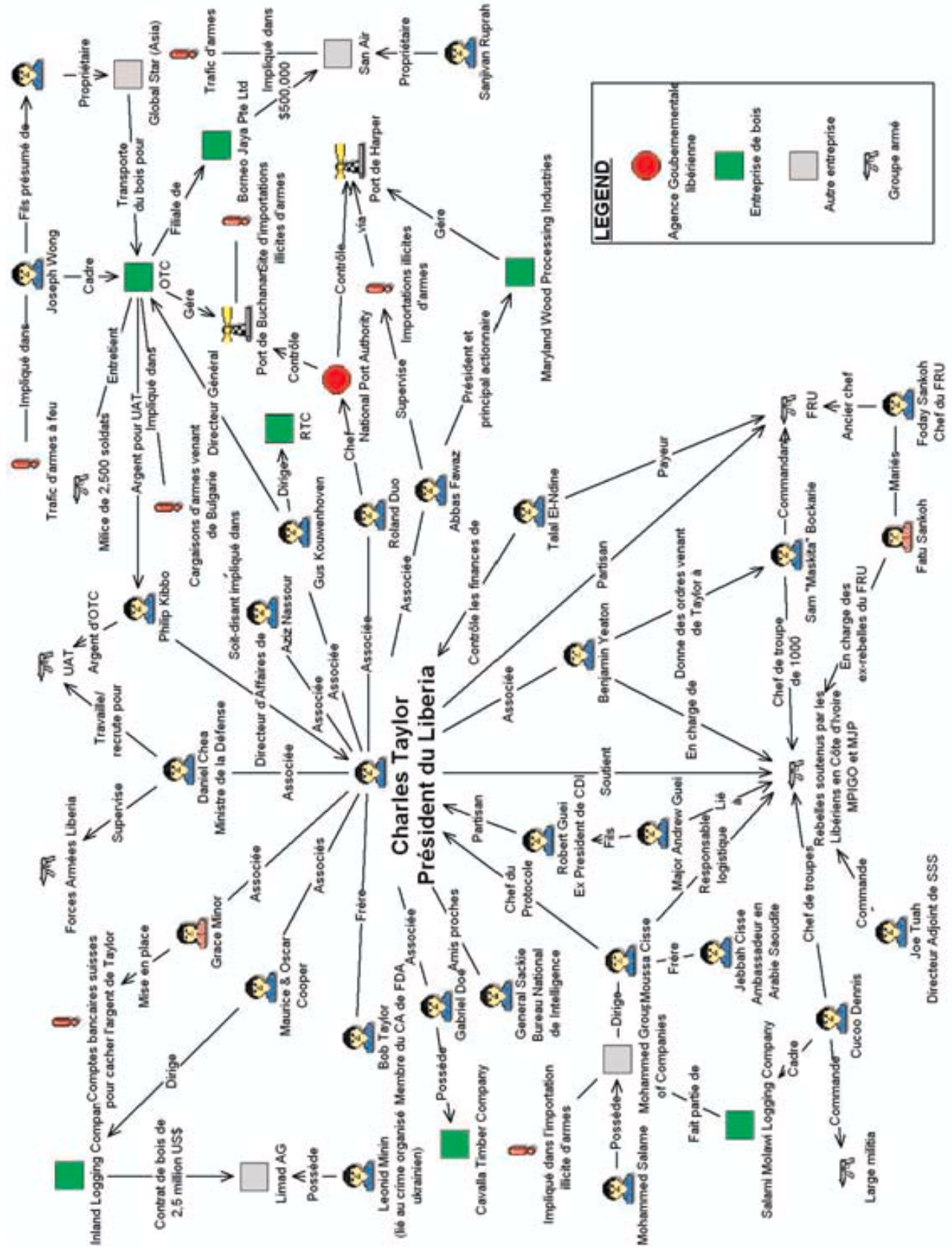
**Joe Tuah** – Directeur adjoint des Services spéciaux de la Sécurité. Il dirige aussi personnellement le déchargement des armes à l'arrivée au port. Il est impliqué dans l'importation d'armement illicite<sup>27</sup> ainsi que dans le commandement de troupes en Côte d'Ivoire.

**Joseph Wong** – Directeur de l'OTC, trafiquant d'armes présumé, et fils présumé du propriétaire du *Global Star (Asia) Group*. Il a déménagé au Liberia au moment où les opérations de l'OTC ont commencé. Il est sur la liste des personnes interdites de déplacement de l'ONU puisque l'ONU a déterminé qu'il était impliqué dans la fourniture de soutien financier et militaire aux groupes armés rebelles dans la région<sup>28</sup>.



Avec l'aimable autorisation de  
All About Liberia

**Benjamin Yeaton** – Commandant et général militaire en qui le président Charles Taylor a le plus confiance. Il est responsable des opérations en Côte d'Ivoire, bien qu'il maintienne une présence au Liberia. Il est impliqué dans l'importation d'armement illicite<sup>29</sup>, et sert de liaison entre le président Charles Taylor et Sam « Maskita » Bockarie. Il a été impliqué dans le déploiement des rebelles en Côte d'Ivoire<sup>30</sup>, et il est une figure haut placée dans le MPIGO et le MJP, agissant au nom du président Charles Taylor.



## L'appareil de sécurité du Libéria<sup>a</sup>

Le gouvernement libérien dispose d'un large appareil de sécurité, même si son envergure a tendance à fluctuer, car les milices des entreprises forestières sont souvent détachées vers diverses forces gouvernementales. OTC, par exemple, possède une milice privée de 2500 hommes, qui est dirigée par le Général Koffee, tandis MWPI dispose d'un escadron de 500 hommes. Benjamin Yeaton, Directeur des Services Spéciaux de Sécurité (SSS), est commandant des lignes de front pour le Liberia. D'autres commandants, comme Roland Duo et Cucoo Dennis, dirigent leurs propres troupes et sont tous deux en contact avec le Président du Liberia. Tous ces commandants coordonnent les uns avec les autres mais ils ne sont pas nécessairement tenus d'obéir aux instructions des autres.

### Forces Armées du Liberia :

Conduites par Daniel Chea, Ministre de la Défense. En grande partie dissoutes depuis 1996, et remplacées par l'UAT et autres services de sécurité affiliés.

### Division des Opérations Spéciales (SOD) :

Supervisée par Paul Mulbah. Cette division fait officiellement partie de la Police Nationale Libérienne et est composée principalement d'anciens combattants du FPNL.

### Unité Anti-Terroriste (UAT) :

Commandée par Chuckie Taylor, fils du Président Charles Taylor. Cependant, en mars 2002, il semblerait qu'un sierra-léonais du nom de Momo Jibba, originaire du district de Kailahun, était à la tête de l'UAT. L'UAT, qui fut créée en 1997 par le Président Charles Taylor, est tristement célèbre pour sa brutalité, et elle représente l'appareil de sécurité en lequel le Président Charles Taylor a le plus confiance. Elle est composée à environ 90% d'ex-combattants du FRU sierra-léonais.

### Navy Rangers :

Commandés par Roland Duo, chef de la *National Port Authority* et à ce titre, chef de la sécurité de tous les ports libériens. Les *Navy Rangers* sont une importante force de combat, dont les hommes sont principalement issus de milices de compagnies forestières. On les reconnaît à leurs t-shirts jaunes sur lesquels on peut lire *Navy Ranger*. Le groupe s'appelait auparavant les *Bush Marines*.

### La 'Marine Division' :

Commandée par George Dwanah, alias Jack the Rebel. La Marine Division était au moment de l'insurrection du FPNL connue sous le nom de Strike Force Marines. Dissoute suite à l'élection de Taylor en 1997, elle a récemment été rétablie. Composée d'environ 6700 hommes, il s'agit là d'une des plus importantes unités miliciennes. Était autrefois dirigée par Melvin Sogbani, qui est aujourd'hui Ministre des Postes et des Télécommunications.

### Services Spéciaux de Sécurité (SSS) :

Commandés par Benjamin Yeaton, qui est également le chef de toutes les milices et *field-commander* de la guerre au Liberia. Les SSS furent créés en 1997 par Taylor, mais ils sont rarement utilisés, surtout lorsque des diplomates étrangers visitent le pays.

### Force Delta :

Unité commandée par le Major Sam Cheplay. Basée à Fasama, dans le bas Lofa. Troupe de 150 hommes au total.

### Wild Geese :

Unité commandée par le Major Sam Cheplay. Il s'agit d'une équipe de reconnaissance constituée d'environ 75 hommes, qui opèrent dans différentes parties du comté du Lofa.

### Man Moving Man Dropping :

Unité commandée par le Major Général Samuel Varney, qui est également chef du personnel de l'AFL. Cette unité comprend 300 hommes et opère sur la grand route entre Lofa et Gbarnga, où Cucoo Dennis dirige l'opération.

### Force de Défense du Lofa :

Unité commandée par George Dwanah, alias Jack the Rebel. Elle est composée principalement d'enfants soldats, mais sa taille exacte est inconnue. Massaquoi était à la tête de cette force jusqu'à sa mort en 2000. Il aurait apparemment été tué d'une balle dans l'arrière de la tête par le Général Momo Gebah, aide de camp du Président du Liberia Charles Taylor et ancien chef de l'UAT.

## PREMIÈRE PARTIE : Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le commerce des armes libérien sans jamias oser le demander

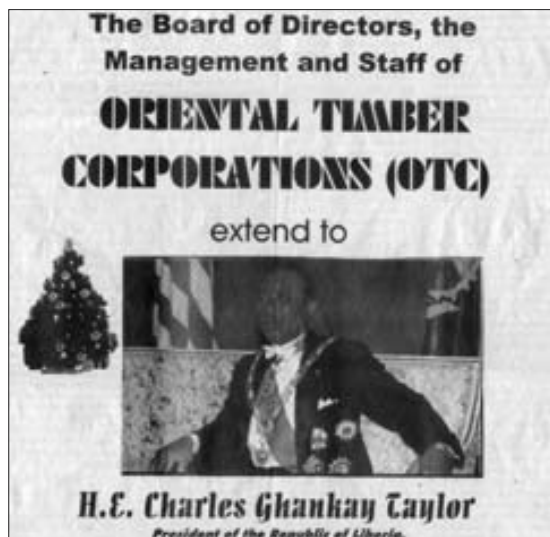


Malgré la richesse naturelle de l'Afrique subsaharienne, la moitié de la population vit dans une pauvreté extrême et un cinquième est affecté par le conflit armé<sup>36</sup>. En 1997, l'Afrique de l'Ouest logeait, à elle seule, sept millions d'armes à feu<sup>37</sup>, chiffre sans doute beaucoup plus élevé aujourd'hui.

On estime que 40-50 % du commerce global des armes légères est illicite, mais le chiffre véritable est sans doute plus élevé étant donné qu'une proportion très importante du commerce d'armes légal passe sur le marché illicite des armes<sup>38</sup>. Comme aucune douane ou taxe n'est payée pour les transactions illicites d'armes, les bénéfices pour les trafiquants d'armes sont particulièrement élevés et cela rend les armes bon marché pour les acheteurs prospectifs.

Les ventes de commodités de conflit et le commerce d'armes illicites constituent le tremplin pour la situation désespérée de nombreux pays subsahariens,<sup>3</sup> et le Liberia n'est pas une exception. L'industrie forestière du Liberia est une composante essentielle du trafic d'armes et des conflits violents avec des personnages tels que Leonid Minin, lié au crime organisé en Ukraine, et le contrebandier d'armes Victor Bout, alias « le Marchand de la mort »<sup>39</sup>, qui en font partie. Sans l'industrie forestière pour fournir des fonds et de la logistique, le commerce illicite des armes au Liberia se verrait sévèrement paralysé.

Cette section explique les piliers du commerce des armes libérien, soit « Comment », « Quoi », « Quand », « Où », « Pourquoi », et « Qui ».



Vœux de Noël envoyé par OTC au Président Taylor, *The News (Monrovia)*, 16 décembre 2002.



Siège social de la société MWPI, où des armes sont supposées être entreposées. Août 2002.

### Encadré : L'histoire se répète

Au début des années 1990, l'argent des ventes forestières a été « déposé dans deux comptes en banque auprès de la Banque internationale du Burkina dans la capitale du Burkina Faso, Ouagadougou, et a ensuite été utilisé pour les paiements d'essence, de munitions et d'armes. Le bois est expédié des ports sous le contrôle du FPNL, tels que Buchanan, Harper et Sinoe. Les grumes sont parfois emportées par route jusqu'au port de San Pedro de la Côte d'Ivoire où les opérations commerciales de M. Taylor ont été basées. » (Source : « Les pays de la CE, y compris la Grande-Bretagne, ont aidé indirectement à financer le bain de sang qu'a été la guerre civile de trois ans du Liberia, en important du bois libérien », *The Independent*, le 22 novembre 1992). Les statistiques officielles sur le commerce pour 1990-1994 montrent que la valeur des ressources naturelles exportées s'élevait à quelque 421 millions de dollars américains par année, et que quelque 75 millions de dollars américains de cette somme pourraient être parvenus à Charles Taylor. En 1992, France était listée comme l'importatrice principale du bois libérien, important un stupéfiant 68 % des exportations libériennes en bois forestier<sup>31</sup>. Les véritables chiffres sont sans doute bien plus élevés en raison de l'importance considérable du commerce non enregistré.



## 7 Comment : La logistique et le financement du commerce des armes du Liberia

En raison de la nature obscure de l'industrie des expéditions sous les « pavillons de complaisance » (FoC)<sup>1</sup>, les expéditions par bateau sont le moyen de transport par excellence pour les trafiquants d'armes<sup>40</sup>. La localisation des expéditions d'armes est rendue plus difficile par le fait que de nombreux vaisseaux n'enregistrent pas leur arrivée aux ports. Les ports plus importants, où des agents de la liste du Lloyd sont présents, enregistrent les arrivées et les départs des bateaux<sup>41</sup>. Cependant, cette pratique n'est pas universelle et n'est pas pratiquée dans des ports plus petits, en Afrique de l'Ouest par exemple. Certains bateaux sont portés disparus pendant des mois avant d'accoster dans un port qui enregistrera leur arrivée et leur départ. Certains bateaux déchargent également au-delà des côtes afin de déguiser leur présence. Ceci est une technique utilisée par le gouvernement libérien lorsqu'il transfère des armes de bateaux nigériens vers ses propres bateaux pour livraison aux ports de Harper ou Buchanan (voir : « Quand : Les livraisons régulières des armes illicites en 2002 et 2003 », page 26).

Le Comité d'experts de l'ONU sur le Liberia (octobre 2002) a découvert des vols qui ont amené des cargaisons d'armes à six occasions en 2002<sup>v</sup>. Ce comité a également affirmé que les transports aériens constituaient « le domptage des sanctions



Le navire Abou I dans le port d'Harper. Mai 2001.



Grumes de calibre trop petit dans le bassin de stockage d'OTC du port de Buchanan. Décembre 2002.

de préférence ». Néanmoins, les enquêtes de Global Witness ont dévoilé que des cargaisons par voie de mer sont bien plus régulières. De ce fait, les cargaisons d'armes par mer au Liberia sont fréquentes, elles s'effectuent au moins deux à trois fois par mois (voir : « Quand : Les livraisons régulières des armes illicites en 2002 et 2003 », page 26). Moyennant une capacité de charge plus substantielle, les cargaisons par mer sont presque certainement plus importantes pour le président Charles Taylor que les cargaisons par air ou par route. Ce système est prudemment géré et surveillé par le gouvernement libérien et l'industrie forestière : du courtage d'armes au paiement. À l'extérieur du Liberia, les finances sont étroitement protégées dans des comptes en banque à l'étranger. À l'intérieur du Liberia, toutes les activités grumes-pour-armes sont minutieusement contrôlées.

### 7.1 Les aspects économiques de la machine de guerre du Liberia

Les paiements du bois et des diamants faits au président Charles Taylor sont réguliers et fréquents<sup>41</sup> alors qu'il continue à exploiter les connexions qu'il a établies avant que les sanctions de l'ONU sur le Liberia prennent effet<sup>42</sup>. Taylor n'a jamais eu de difficultés à trouver des individus disposés à ignorer les lois internationales. Par exemple, un de ces individus était un Français bien placé, qui a négocié une affaire de diamants en Sierra Leone entre le rebelle dirigeant en Sierra Leone, Johnny Paul Koromade, le président libérien Charles Taylor et un acheteur français inconnu<sup>43</sup>. Aujourd'hui, le président Charles Taylor acquiert encore une large quantité de diamants sierra léonais entrés clandestinement au Liberia. Il achète sur le marché local à des prix qu'il fixe, et si le vendeur refuse de vendre, il est dénoncé et confronté à l'intimidation et

<sup>1</sup> Un Pavillon de complaisance (FoC), également connu comme un « registre ouvert », est la pratique de location effective d'un pavillon d'un pays auprès de propriétaires de bateaux de toute nationalité garantissant l'absolu minimum de règles, réglementations et droits (voir Global Witness et la Fédération des employés du transport international, « Effectuée à la Taylor – Le rôle crucial des forêts du Liberia et les Pavillons de complaisance dans le conflit régional », page 30.)

<sup>41</sup> La responsabilité principale d'un agent de la liste Lloyd est de fournir des renseignements sur les cargaisons et les dommages au marché mondial de l'assurance maritime. Ces données, qui incluent les dates d'arrivées et de départs, ainsi que les destinations prévues, sont plus tard collationnées et publiées. Voir <http://www.lloydsagency.com>.

<sup>v</sup> Ces vols ont eu lieu le 1er juin, le 7 juin, le 29 juin, le 5 juillet, le 23 août et le 25 août 2002.

(ou) à la détention<sup>44</sup>. Le président Charles Taylor possède également des agents achetant à son compte à Kono, en Sierra Leone<sup>45</sup>. L'argent des affaires du bois et des diamants est conservé à la fois en argent liquide ou déposé dans des comptes en banque à l'étranger<sup>46</sup>.

## 7.2 Les comptes en banque du président

### Charles Taylor

Les paiements forestiers sont souvent versés au sein du Liberia en forme de paiements en nature et (ou) en argent liquide. Une méthode de paiements assez fréquente est 50 % en fonds monétaires et 50 % en armement. Par exemple, dans le cas de l'OTC, une portion des revenus en argent liquide est passée de la gestion de l'OTC à Philip Kibbo, qui est l'un des hommes d'affaires du président Charles Taylor. Kibbo a ensuite agi en tant qu'agent payeur d'une UAT largement assurée par des ex-combattants du FRU. Alors qu'une large proportion des fonds due au gouvernement libérien est réglée en argent liquide, des fonds sont conservés dans des comptes à l'étranger<sup>46</sup>.

Philip Kibbo, qui perçoit l'argent de l'OTC, est un subordonné de Talal En-Ndine, qui contrôle les comptes du président Charles Taylor au Burkina Faso et à Zurich, en Suisse. Le sénateur libérien Grace Minor a établi le compte en banque suisse en 1993. L'argent provenant de l'industrie forestière va dans le compte en banque suisse et est ensuite transféré dans les comptes burkinabés<sup>47</sup>. Les fonds au Burkina Faso sont conservés dans deux banques, la Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et la Banque Internationale du Burkina (BIB)<sup>48</sup>. Les deux comptes ont été ouverts au nom de Jean-Paul Some<sup>49</sup>. Le

compte BIB a été ouvert en 1990 quand Charles Taylor était seigneur de la guerre et qu'il recevait des fonds libyens pour ses insurgés rebelles ; le compte de BCEAO a été ouvert en 1987<sup>50</sup>. Moussa Cisse, de la société forestière Mohammed Group of Companies (MGC), effectuait les retraits d'argent liquide pour le président Charles Taylor et émettait également des chèques à partir de ce compte pour ce dernier. Les revenus des diamants et du bois passent par son intermédiaire<sup>51</sup>.



Grumier de MWPI près du port de Harper. Août 2002.



Gisement de diamants de Kono. Printemps 2003.

## Le rideau de fumée des comptes bancaires suisses

La situation humanitaire du Liberia est catastrophique : La moitié de la population souffre de malnutrition ; il n'y a ni eau courante ni électricité dans la capitale Monrovia<sup>21</sup>; l'illettrisme et le chômage touchent 80% de la population et le salaire moyen est de 83 US\$ par an. Malgré tout cela, les investissements libériens en Suisse sont plus élevés que ceux de l'Afrique du Sud et du Nigeria, et les fonds libériens représentent environ 25% des tous les fonds africains détenus dans des comptes suisses<sup>22</sup>.

Les chiffres officiels de la Banque Nationale Suisse, qui comme d'habitude ont été revus à la baisse, montrent qu'en 2002 l'Afrique toute entière avait 19 milliards de francs suisses (CHF) (environ 14,3 milliards de US\$) déposés dans des banques suisses. Le Liberia quant à lui avait 5,1 milliards de CHF (environ 3,8 milliards de US\$), tandis que l'Afrique du Sud avait 3,2 milliards de CHF (environ 2,4 milliards de US\$) et le Nigeria 1,1 milliards (environ 300 millions de US\$)<sup>23</sup>. La totalité des avoirs libériens détenus dans des banques suisses est sensiblement supérieure, car les chiffres cités ici proviennent uniquement des types de comptes pour lesquels le gouvernement suisse accepte que les statistiques soient divulguées au grand public<sup>24</sup>.

Il est clair que l'argent issu de la lucrative industrie du bois ne profite pas à la population libérienne. Le rapport de Global Witness intitulé "Sur mesure pour Taylor"<sup>25</sup>, a montré que l'industrie forestière libérienne représentait un total de 186 millions de US\$ en 2000, sur lesquels seuls 6,5 millions de US\$ environ ont été au budget national. Il est très probable qu'à cette époque, la valeur totale de l'industrie était bien plus élevée si l'on considère tous les revenus non comptabilisés, et il y a de grandes chances pour que les chiffres de l'industrie soient également beaucoup plus élevés aujourd'hui.

Il y a également de très grandes chances pour que les importants dépôts effectués par le Liberia soient le résultat de détournements des avoirs gouvernementaux, qui permettent de financer l'achat d'armes illicites et contribue à la catastrophe humanitaire au Liberia. Les banques suisses ont la possibilité de geler les comptes bancaires libériens détenus en Suisse, et c'est une mesure qu'elles devraient prendre, comme elles ont déjà fait après la parution du rapport du Groupe d'Experts sur la République du Congo<sup>26</sup>.

## Estimation des revenus du bois

### La valeur de l'industrie forestière du Liberia<sup>b</sup>

Etant donnée l'opacité des opérations réalisées par les compagnies forestières libériennes, le manque de clarté de la part des importateurs asiatiques et européens, et le fait que les documents du gouvernement libérien, lorsqu'ils sont publiés, manquent totalement d'exactitude<sup>11</sup>, il est très difficile d'établir la valeur d'ensemble de l'industrie forestière du Liberia. Les exportateurs ont tendance à sous-estimer la quantité de bois expédiée, pour échapper aux impôts du gouvernement libérien, ainsi que pour dissimuler les montants destinés aux dépenses extrabudgétaires et à la corruption. Certains importateurs auront également tendance à minimiser l'importance des marchandises reçues, pour éviter de payer des droits d'entrée. En plus de cela, le gouvernement libérien, qui souhaite lui aussi à dissimuler ses dépenses extrabudgétaires et sa corruption, ne cherche pas spécialement à propager les documents relatifs à l'industrie forestière qui pourraient aider à quantifier les sommes d'argent manquantes<sup>c</sup>. Cependant, par le biais d'investigations, de statistiques de commerce officielles et de contacts avec des personnes connaissant bien l'industrie forestière mondiale, Global Witness s'est efforcée de déterminer les revenus que l'industrie produit pour le pays, et quelle est la part de cet argent dont la population libérienne ne profite pas, en termes de développement économique et social.

La Chine est le plus grand importateur du monde de bois libérien. Selon les recherches de Global Witness, qui sont orientées principalement sur le port de Buchanan et sont de ce fait limitées, la Chine a exporté au cours des sept mois allant de janvier à juillet 2002, 600 000 m<sup>3</sup> de bois en provenance du Liberia, pour une valeur conservative FAB<sup>d</sup> d'environ 60 millions de US\$<sup>e</sup>. Ceci est en décalage avec les statistiques commerciales officielles portant sur la période entre janvier et décembre pour la Chine (incluant Hong Kong) fournies par le World Trade Atlas<sup>f</sup>. En effet, selon le World Trade Atlas, la Chine aurait importé

672 000 m<sup>3</sup> de bois libérien pour l'ensemble de l'année 2002, pour une valeur CAF totale<sup>g</sup> d'environ 64 millions de US\$<sup>12</sup>. Ceci impliquerait que la Chine aurait seulement importé 73 500 m<sup>3</sup> de bois au cours des cinq mois allant d'août à décembre 2002. Et comme la taille moyenne des cargaisons à destination de la Chine est de 24 000 m<sup>3</sup>, cela signifierait que seulement trois envois supplémentaires auraient été effectués au cours des cinq derniers mois de l'année. Etant donné qu'OTC envoie des cargaisons par bateau à destination de la Chine environ deux à trois fois par mois, il est très peu probable qu'il y ait eu seulement trois expéditions en l'espace de cinq mois<sup>13</sup>. De plus, les cinq mois en question ne correspondent pas à la saison des pluies, et il n'y a donc aucune raison

environnementale pour laquelle les expéditions n'auraient pas continué à leur rythme habituel. En conséquence, il semblerait que la Chine sous-estime, et de beaucoup, ses importations de bois de conflit en provenance du Liberia, même si les enquêteurs de Global Witness n'ont pas eu accès à cinq mois de données.

En ce qui concerne le reste du monde, le World Trade Atlas affirme que le total de bois libérien importé par ses 37 pays déclarants s'est élevé à 152 millions de US\$. Sur ce total, l'Union européenne aurait importé pour 72,6 millions de US\$ de bois libérien en 2002<sup>14</sup>, et la France pour 35 millions de US\$. Quant à la Turquie, qui est une des principales destinations pour le bois commandé par la société danoise DLH-Nordisk<sup>15</sup>, elle aurait importé pour 10,4 millions de US\$. Comme il apparaît que la Chine a sous-estimé ses importations pour 2002, il est probable que les autres pays ont fait de même, et que les statistiques du World Trade Atlas, qui déjà sont limitées, soient inexactes. Le chiffre de 152 millions de US\$ a certainement été mésestimé ; Mais même dans le cas où il serait exact, il est inquiétant de penser que de telles sommes sont générées par l'industrie, et qu'elles sont à la disposition du gouvernement libérien pour financer la guerre contre les pays voisins et les citoyens libériens, et qu'elles ne servent pas "à des fins légitimes de développement social et humanitaire", comme cela l'a été réclamé par le Conseil de sécurité<sup>16</sup>.



Paquets de bois d'œuvre (sipo) dans le port de Harper, en partance pour Hull (Royaume-Uni). Août 2002.



Première  
partie

## 8 Les acteurs dans le commerce des armes illicites au Liberia



Première partie

Durant la Guerre froide, de nombreux pays du tiers-monde sont devenus le champ de bataille pour des conflits par procuration entre les États-Unis, l'Union soviétique et leurs alliés. Cette structure est devenue la pépinière des trafiquants d'armes non étatiques, qui vendaient, en coopération avec les organismes étatiques de sécurité, de l'armement aux chefs d'État étrangers ou aux mouvements rebelles étrangers. Avec la fin de la Guerre froide, ce système s'est effondré et les trafiquants d'armes ont été déchaînés de tout contrôle existant. En l'absence de mécanismes appropriés visant ces courtiers et ces agents, le commerce dans les armes illicites est demeuré attrayant et relativement sans risques pour ceux qui tiraient avantage des accords interresortissants, ceux-ci ayant rendu plus facile le commerce transfrontalier non réglementé<sup>52</sup>. À partir de 2002, seulement six pays possédaient des mesures visant spécifiquement ces agents<sup>53</sup>. Une telle

législation est au centre des affaires d'armes qui passent par des pays tiers – procédure souvent utilisée par de nombreux individus importateurs d'armes au Liberia.

Bien que des améliorations aux lois relatives au commerce des armes aient été effectuées<sup>54</sup>, les pays de l'Europe de l'Est demeurent au premier rang de cette industrie. Les enquêtes au sein du commerce illicite des armes impliquent la Bulgarie, la Roumanie, la Moldavie, la Slovaquie et également le Kazakhstan et le Kirghizistan, ainsi que des individus en provenance de l'Ukraine, de la Yougoslavie et de la Russie<sup>55</sup>. En 2002, des allégations ont même affirmé que le président ukrainien avait été impliqué dans une affaire d'armes avec l'Irak<sup>56</sup>. Dans le cas du Liberia, la majorité des armes proviennent des pays d'Europe de l'Est et sont transportées à travers des pays tiers tels que la Libye et le Nigéria.<sup>57</sup>

### L'Europe de l'Est

Le passé du Liberia avec les trafiquants d'armes d'Europe de l'Est remonte à l'époque où Charles Taylor dirigeait l'incursion rebelle du FPNL. Taylor gagnait alors de l'argent en accordant des concessions sur l'exploitation forestière aux hommes

### *Les meilleurs amis du trafiquant d'armes : Le secret et l'insécurité qui entourent les envois de conteneurs*

“On ne sait vraiment jamais ce qu'il y a là-dedans [les conteneurs]. ...au moins les pétroliers savent que le produit qu'ils transportent est dangereux” - Parole d'un marin travaillant à bord d'un navire porte-conteneurs immatriculé en Amérique<sup>17</sup>.

Comme les transports de par le monde se font de plus en plus en navire porte-conteneurs, que les conteneurs sont très souvent chargés et scellés sur le site de production, et qu'ils sont rarement ouverts avant l'arrivée à leur destination finale, il devient de plus en plus difficile de savoir exactement ce qui est transporté. L'écriture des manifestes se fait au moment du chargement des conteneurs, et bien souvent les expéditionnaires n'ont aucun moyen de savoir si ce qu'ils transportent correspond bien à ce qui est listé sur le manifeste. Les autorités portuaires et douanières en sont encore moins capables, malgré leurs appareils de visionnement haute technologie qui leur permettent de voir ce qu'il y a à l'intérieur des conteneurs, car de nombreux navires peuvent contenir entre 5000 et 7000 conteneurs. En conséquence, il est quasiment impossible pour les autorités douanières de trouver des armes illicites cachées, à moyen d'avoir reçu un tuyau à l'avance. De plus, comme cela nous l'a été précisé par un membre de l'industrie, les agents de douane sont souvent plus intéressés par le fait de trouver des stupéfiants que des armes, parce que le trafic d'armes relève bien souvent de questions politiques, dont il est préférable de ne pas trop s'occuper<sup>18</sup>.

Dans le port à conteneurs de Hong Kong, qui est le plus grand du monde en son genre puisqu'il y passe 18 millions de conteneurs par an, il y a eu plusieurs cas illustres d'armes transportées illégalement ayant été saisies par les autorités du port<sup>19</sup>. Cependant, de telles trouvailles sont rares, et dans un port aussi grand que celui-ci, avec sa myriade de navires, de sociétés de commerce maritime et de logistique, il est tout à fait possible que des armes illicites ou autres produits de contrebande soient chargés sur un navire porte-conteneurs sans être remarqués. Ceci est d'autant plus déconcertant au regard de la guerre qui est menée actuellement contre le terrorisme, car le fait qu'il soit possible de transporter librement des armes par navire à conteneurs représente un sérieux danger. Le sentiment de menace est encore plus présent à Hong Kong, depuis la récente arrestation de trois hommes qui essayaient d'acheter des missiles aériens pour le compte d'Al-Qaïda, en échange de drogues<sup>20</sup>.



Port à conteneurs de Hong Kong, Janvier 2003.



d'affaires étrangers, recevant des paiements de leur part et acquérant ensuite les armes des pays du Pacte de Warsaw<sup>w</sup> et il entreposait les fonds dans des comptes en banque en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso et dans d'autres pays.<sup>58</sup>

Les experts du Rapport du Comité d'experts sur le Liberia (octobre, 2002), dans le cadre de leur enquête sur les 200 tonnes d'armes illicites expédiées de Belgrade en Monrovia entre mai et août 2002, ont rencontré M. Slobodan Tezic, directeur d'une société Temex basée à Belgrade, et M. Orhan Dragas, président du Conseil de la MDO System Company. Temex était responsable de l'organisation des contrats d'expédition des armes, qui contenaient principalement l'ancien équipement militaire des réserves de l'armée yougoslave<sup>59</sup>. Les documents afférents à la cargaison présentés au Comité avaient des timbres en provenance d'un destinataire nigérien, Aruna Import, de l'aéroport de Lagos et du ministère nigérien de la Défense, confirmant ainsi que la cargaison avait été expédiée au Lagos et était arrivée au Nigeria. Néanmoins, les documents ayant été expédiés à Belgrade plus de deux mois après les vols, l'inspection physique de la cargaison par les Nigériens aurait été impossible. En outre, le Comité a découvert par la suite que les deux certifications nigériennes d'utilisateur final (EUCs) étaient fausses<sup>60</sup>. M. Dragas, un associé de M. Tezic, a insisté sur le fait qu'il ne traitait que des affaires du bois et du cacao, bien que sa carte de visite professionnelle ait indiqué qu'il s'occupait d'équipement militaire. M. Dragas a admis qu'il avait voyagé au Liberia en avril 2002 pour travailler sur des affaires de bois et de cacao ; il a nié avoir visité le Nigeria.<sup>61</sup>

### La Chine et Taiwan

Le 17 février 1977, le gouvernement chinois a établi des relations diplomatiques avec le Liberia<sup>62</sup>. Lorsque le Liberia a eu des relations diplomatiques avec Taiwan douze ans plus tard, le gouvernement chinois a suspendu ses relations avec le Liberia. Les liens entre le Liberia, la Chine et Taiwan ont continué à changer selon la position du gouvernement libérien envers Taiwan. Aujourd'hui, les relations diplomatiques entre la Chine et le Liberia n'ont pas été renouvelées. Cependant, des affaires commerciales douteuses entre les sociétés forestières libériennes et l'entreprise étatique chinoise de la China National Aero-Technology Import and Export Corporation (CATIC)<sup>x</sup> semblent avoir été conclues<sup>63</sup>. De plus, il y a, au Liberia, eu une augmentation importante d'armes fabriquées en Chine<sup>64</sup>, ce qui peut être attribué au fait que la plus grande société forestière du Liberia, l'Oriental Timber Company (OTC), aurait des courtiers d'armes à Hong Kong et en Chine continentale (Voir Meurtre et intrigue dans l'industrie forestière. Encadré : La chaîne de détention de l'OTC, page 20)

Joseph Wong, qui est directeur de l'OTC et qui se trouve sur la liste des personnes interdites de déplacement de l'ONU à cause de son rôle dans le

<sup>w</sup> Le Pacte de Varsovie, signé en Pologne le 14 Mai 1955, était une alliance formée pour repousser toute menace anticipée de la part de l'OTAN. Les signataires étaient l'Albanie, la Bulgarie, l'ancienne Tchécoslovaquie, l'ancienne Allemagne de l'Est, la Hongrie, la Pologne, la Roumanie, et l'ex-Union soviétique.

<sup>x</sup> Une société qui traite de types variés d'armement, des engins d'aviation aux missiles infrarouges.

## Meurtres et intrigues dans l'industrie forestière

Au début des années 1990, un Américain du nom de Bob Hope, également surnommé "Redhead", fonda l'entreprise d'exploitation forestière Interior Timber Incorporated (ITI) et démarra ses opérations au niveau de la frontière entre la Sierra Leone et le Liberia, dans la région de Bella Yella. ITI commença également à exploiter dans le comté du Rivercess, expédiant dans les deux cas ses grumes à partir du port de Monrovia. De nature opportuniste, Hope était prêt à faire du commerce avec tous ceux qui semblaient avoir l'avantage dans le conflit, et c'est comme ça que lorsqu'il a rencontré Charles Taylor, un accord fut trouvé : Hope pouvait continuer ses activités d'exploitation du moment qu'il acceptait de respecter les règles de Taylor. Peu de temps après, la concession abritait un camp d'entraînement pour les rebelles du FPNL et du FRU. Il y avait également dans la concession une piste d'atterrissage à sécurité maximum pour l'importation d'approvisionnements.

Mais il semblerait que Hope ait commis une erreur fatale. En janvier 1994, il aurait apparemment exclu Taylor d'un contrat passé avec un certain George Bailey pour une concession d'exploitation forestière dans le comté du Sinoe. Et un jour, alors qu'il revenait d'un voyage d'affaires dans le Rivercess, Bob Hope et toutes les personnes qui voyageaient avec lui furent tués dans une embuscade tendue par le FPNL. Le seul à avoir survécu à l'embuscade fut un homme qui sortait avec une des filles de Taylor à l'époque.

Une fois Hope écarté, ce fut le Général Cucoo Dennis du FPNL qui reprit les équipements et les opérations dans le Grand Gedeh. Le nom d'ITI fut abandonné, et la compagnie rebaptisée GAS en 1997. Elle est aujourd'hui gérée par Cucoo Dennis, qui dirige également la société forestière ILC dans le River Cess. Taylor céda également une partie de l'ancienne concession d'ITI à Mohammed Salame de l'entreprise Salame Logging Company (SLC), qui est aussi impliqué dans des trafics d'armes et de diamants.

"En ce qui concerne la sécurité, on rapporte dans le comté du River Cess au sujet de l'entreprise forestière ITI que 450 enfants-soldats seraient utilisés pour extraire de l'or. Ils seraient apparemment sous le contrôle du Général Roland Duo, ancien chef du personnel du FPNL pour le comté du River Cess." Rapport des Nations Unies sur la Situation Humanitaire au Liberia, 30 juin 1997<sup>h</sup>

soutien de groupes rebelles armés dans la région<sup>65</sup>, est présumé avoir utilisé des connections avec Hon Kong et la Chine continentale pour l'expédition d'armes à partir du port franc de Hong Kong au nom de l'OTC<sup>66</sup>. L'utilisation du port de Hong Kong est courante dans la contrebande des armes. Selon un rapport d'enquête en juillet 2002, les deux plus grandes fabriques d'armes de Chine, Norinco et Poly Technology, ont fourni de l'armement à des courtiers d'armes clandestins<sup>67</sup>. Les marchandises étaient ensuite expédiées dans des caisses et parfois par navire de charge à partir de Hong Kong jusqu'aux ports de destination.



Première partie

**Le Nigeria**

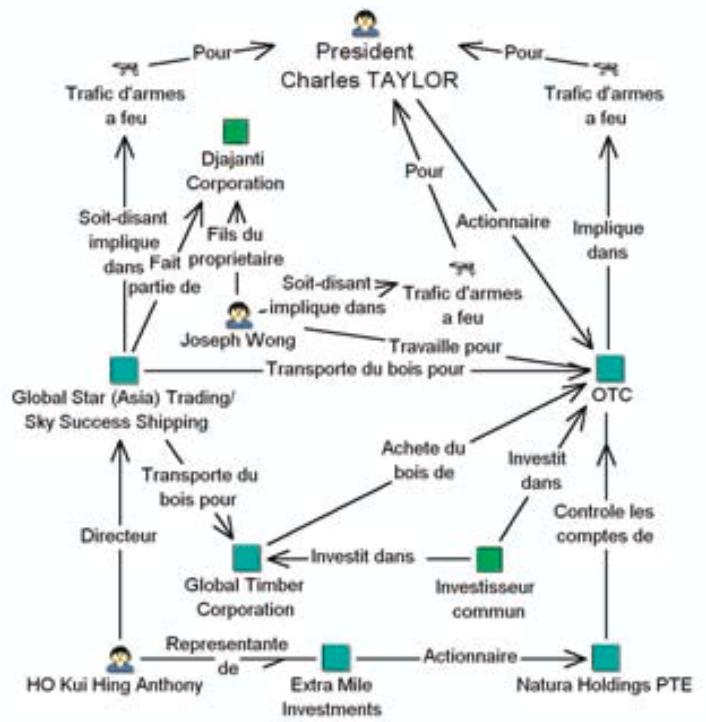
Il y a eu une augmentation des armes et des munitions expédiées du Nigeria au Liberia<sup>68</sup>. Savoir si ceci est ou n'est pas sanctionné par l'État n'est pas évident. Cependant, tout semble indiquer que le gouvernement en aurait connaissance.

Un diplomate nigérien à Monrovia s'occupe de cargaisons du Liberia au Nigeria. Il coordonne actuellement les transferts d'armes entre les gouvernements nigérien et libérien. En septembre 2002, il était resté à l'hôtel Métropolitain, sur Broa Street, à Monrovia, dans la chambre 308<sup>69</sup>. Depuis, le président Charles Taylor a aménagé une maison pour lui à Congo-Ville<sup>70</sup>.

Des cargaisons d'armes importantes sont livrées par mer du Nigeria au Liberia. Les armes sont d'abord expédiées ou envoyées par avion au Nigeria pour ensuite être transférées dans des containers sur des bateaux de cargaison moins importants, qui naviguent déguisés en navire à provisions<sup>71</sup>. Les armes sont ensuite transférées sur des bateaux de pêcheurs moins importants en haute mer afin d'éviter d'être détectés<sup>72</sup>. Le gouvernement nigérien est également impliqué dans les cargaisons d'armes arrivant en Sierra Leone pour le gouvernement libérien<sup>73</sup> (voir : « Les complots qui s'annoncent : Les plans du gouvernement pour la Sierra Leone », page 31).

**La Libye et le Burkina Faso**

Taylor s'est rendu en Libye à la fin des années 1980, où il a été entraîné par le dirigeant libyen, le colonel Khaddafi, en vue de lancer une rébellion contre le président du gouvernement libérien de l'époque, Samuel Doe. C'est par l'entremise du soutien de Khaddafi que Taylor a organisé son Front national patriotique pour le Liberia (FPNL). Taylor avait été présenté à Khaddafi par l'intermédiaire de Blaise Campaore, le président du Burkina Faso, qui était alors un officier dans l'armée du Burkina Faso<sup>74</sup>. C'est en Libye que Taylor a rencontré Ibrahim Bah, le soldat de fortune sénégalais qui deviendra le principal magouilleur d'affaires de diamants et d'armes illicites au compte de Taylor<sup>75</sup>. Aujourd'hui, le Burkina Faso et la Libye agissent tous deux comme points de transbordement pour les armes destinées au Libéria<sup>76</sup>.



Contrat de bois entre une entreprise d'état chinoise et la société Limad AG, qui appartient au marchand d'armes Leonid Minin, 1999.

## La chaîne de commercialisation d'OTC

La société Oriental Timber Company basée au Liberia est apparentée au groupe Global Star (Asia), qui est l'unique importateur de grumes libériennes pour la Chine, et qui opère un certain nombre de navires de transport du bois<sup>34</sup>. Jusqu'à il y a peu de temps, on ne savait pas bien ce qu'il advenait au bois d'OTC une fois qu'il était rendu en Chine, mais de récentes investigations de Global Witness ont permis d'établir un lien entre OTC, Global Star et une entreprise majeure de transformation du bois en Chine continentale, la Global Timber Corporation (GTC).

La Global Timber Corporation (GTC) est située dans la zone industrielle de Penglai, dans la province de Shandong, près d'un port dont le nom apparaît sur la plupart des factures d'expédition d'OTC et de Global Star. GTC a été constituée en société commerciale le 31 janvier 2000 et c'est aujourd'hui l'une des plus grandes entreprises de transformation du bois en Chine continentale, conçue pour produire plus de 480 000 mètres cubes de produit. Comme GTC n'utilise pas les ressources nationales chinoises de bois, il lui faut importer près de 900 000 mètres cubes de grumes chaque année, dont la plupart proviennent d'Afrique de l'Ouest et notamment du Liberia. GTC a conclu un accord à long terme pour importer du bois d'OTC, qui a le même investisseur que GTC bien qu'étant une entité commerciale séparée<sup>35</sup>.

Pour être capable de lancer un investissement aussi important, GTC a reçu une aide considérable de la part du gouvernement national chinois. Dans un premier temps, il a été possible de constituer Global Timber en une *Wholly Foreign Owned Enterprise* (WFOE – Entreprise à investissements 100% étrangers). Ensuite, en plus des allègements fiscaux et autres avantages économiques qui sont offerts aux entreprises opérant dans une zone économique spéciale, le gouvernement chinois a entrepris une large et onéreuse opération de dragage, pour faire en sorte que le port de Penglai soit profond de 14 mètres, spécifiquement pour que GTC soit en mesure d'importer des grumes dans des navires de transport du bois de taille plus large<sup>36</sup>.

Étant donné qu'OTC est également apparentée à la famille d'entreprises de Global Star (Asia), il est clair qu'un investisseur commun relie ensemble OTC, Global Star et GTC sous une même structure<sup>37</sup>. Au bout du compte, nous avons une chaîne de commercialisation du bois de conflit qui démarre avec la chute des arbres au Liberia, passe par le transbordement des marchandises en direction de la Chine, et se termine dans une unité de transformation à Penglai.

À partir de l'usine de GTC, il semblerait que le bois soit exporté vers le Japon (surtout Osaka), la Corée et les États-Unis ; une grande partie est également vendue sur le marché national chinois. Bien qu'elle ait été conçue pour exporter 480 000 mètres cube de produit chaque année, l'usine tourne actuellement à 80% de sa capacité, en raison d'une baisse du marché mondial<sup>38</sup>.

### Jeu de cache-cache

OTC et Global Star ont toutes deux l'habitude de changer leur nom, et de chercher à embrouiller leur structure d'entreprise, pour essayer de dissimuler leurs activités illégales. Après avoir été mis sous pression par les importateurs européens, l'OTC, s'inquiétant de son image à l'étranger, a choisi de se rebaptiser Evergreen Trading Company, mais cette ruse a vite été découverte. OTC a également envoyé des grumes sous le nom de sa compagnie sœur, la Royal Timber Company. Il lui arrive aussi d'envoyer du bois à des agents européens, qui eux-mêmes le revendent aux principaux transformateurs et distributeurs, ce qui permet de distancer le produit d'OTC. Et tout récemment, OTC et les autres entreprises forestières libériennes ont commencé à marquer leurs grumes avec des petits points colorés, plutôt qu'avec les insignes d'entreprise plus reconnaissables qui étaient auparavant peints sur les grumes exportées<sup>39</sup>.

La famille d'entreprises de Global Star (Asia), qui est le seul importateur de bois de conflit libérien pour le marché asiatique, a également tenté de dissimuler son identité en se radiant puis en se reformant de nouveau sous le nom de Sky Success Shipping Limited<sup>40</sup>. Cependant, sur les documents d'exportation du Liberia, le nom de Global Star apparaît toujours. Et maintenant, il semblerait que Sky Success s'apprête à changer de nom une fois de plus, continuant ainsi sur la voie des manigances.

### Relations malsaines avec WWF et peut-être Ikea

Global Timber fut paradoxalement un des membres fondateurs du World Wildlife Fund (WWF) China Corporate Club<sup>41</sup>. Les activités illégales d'OTC sont bien documentées et connues du grand public, et malgré cela l'organisation environnementale WWF continue de déclarer publiquement qu'elle reçoit des dons de Global Timber.

D'après la page Web du Corporate Club de WWF, WWF ne travaille pas avec des entreprises dont les activités "donnent lieu à des conflits insolubles, d'un point de vue moral et environnemental"<sup>42</sup>. Malgré cela, GTC continue à importer du bois de conflit d'OTC au Liberia, qui prend une part active à un conflit, et qui importe des armes illicites contrairement aux sanctions des Nations Unies, ce qui représente clairement une violation de ce principe clé. Les succès de GTC sont peut-être réels, et leurs installations "écologiques", il n'en reste pas moins que le bois qu'ils achètent provient de sources qui sont totalement impliquées dans des conflits régionaux, et il est inacceptable qu'ils soient membres actifs du Corporate Club de WWF.

D'autres recherches de Global Witness ont également permis de découvrir que GTC et un négociant finlandais qui fournit Ikea, avaient eu des entretiens préliminaires en but de créer une joint-venture. Même si la nature de la joint-venture n'a pas encore été discutée, Global Witness ne saurait que trop recommander à Ikea d'examiner attentivement les politiques d'achat de ses fournisseurs, et de cesser tout commerce avec ceux qui entretiennent des relations avec Global Timber Corporation.

SPECIFICATIONS OF				
Ref. No	Global Timber Corporation Penglai, Shandong, China.			
To				
Shipper	Oriental Timber Corporation Buchanan, Liberia			
PI No.	PIV02/05-051			
No.	Products	Container #	Species	
1	Peelid veneer	INNU 263860 -2	Hannoa	
2	Peelid veneer	KNLU 304559 -2	Hannoa	

**Facture d'OTC pour du bois commandé par la Global Timber Corporation et livré par Global Star (Asia) trading. 21 juin 2002.**



Première partie



Première partie

### Commodités stratégiques\*

Le président Charles Taylor fait de son mieux pour cacher la détention des compagnies, rendant la localisation difficile, sinon impossible. Il assure un contrôle maximum sur l'industrie forestière en ayant des intérêts dans chaque société forestière opérant au Liberia. La plus importante de ces sociétés est l'*Oriental Timber Company (OTC)*<sup>†</sup>, dont le président Charles Taylor est actionnaire à 50 %<sup>32</sup>. Alors que l'OTC été listée comme exploitant 43 % du bois de la forêt concessionnaire<sup>33</sup>, la proportion actuelle est beaucoup plus importante, soit approximativement 70 %<sup>34</sup>. Gus Kouwenhoven, le directeur général de l'OTC, fait en sorte que les libériens mettent sur pied des sociétés forestières qui sont en fait gérées par lui-même ; le prix de la mise sur pied d'une société est de 1 000 dollars libériens pour un libérien contre 100 000 dollars libériens pour un expatrié. En plus des intérêts du bois, l'OTC est également sur le point de gagner des droits d'exploration pour les dépôts de pétrole qui auraient été découverts au large de la côte du Liberia. Gus Kouwenhoven a également déguisé le fait qu'il est propriétaire de la société *LoneStar Communications et DataTech*, un fournisseur de service Internet. L'OTC prévoit aussi s'embarquer sur une importante pêcherie et d'autres affaires marines<sup>35</sup>. Il est très probable que certaines milices de l'OTC ont été absorbées dans les groupes rebelles en Côte d'Ivoire. De tels transferts d'hommes sont communs au sein de l'appareil de sécurité du Liberia, surtout avec l'importante quantité de troupes de l'OTC (2 500). L'OTC a également des liens très proches avec BIN et elle expédiait le bois de BIN en passant par Danane pour l'exporter à l'extérieur de San Pedro.

## 9 Quoi : Les types d'armes entrant au Liberia

### Les armes de l'infanterie

Les enquêtes de Global Witness ont mis en évidence une augmentation des importations de l'armement lourd au sein du Liberia à la fin de l'année 2002. L'armement serait probablement destiné à la Côte d'Ivoire où la machinerie plus importante est plus facile à manœuvrer et les cibles telles que les routes et les villes moins fluides que dans les zones du Liberia où le gouvernement est en train de combattre les rebelles. La liste des types d'armement utilisé au Liberia figure comme suit :

- Les armes entrant au Liberia sont principalement des armes portatives et de l'armement léger<sup>‡</sup>, surtout des AK47 fabriqués en Chine, des mitrailleuses et des grenades autopropulsées (RPG)<sup>77</sup>.
- Les troupes du FAL au nord du Liberia utilisent des vieilles mitrailleuses universelles (UMG), des mitrailleuses polyvalentes (GPMG), des AK47 et des RPG fabriqués en Chine<sup>78</sup>. L'armement plus récent et de haut calibre est réservé à l'utilisation par les milices des sociétés forestières de l'UAT et de l'OTC<sup>79</sup>.
- La milice de l'OTC, comptant approximativement 2 500 individus, utilise principalement des armes fabriquées en Chine, comme des AK47, des RPG-7, des lanceurs de grenades autopropulsées (armes anti-armures), des mitrailleuse GPMG et des BZT (obus traçants incendiaires)<sup>80</sup>.
- Les recherches et les enquêtes de Global Witness ont montré que les rebelles du LURD dans le comté de Lofa avaient des mitrailleuses polyvalentes (GPM), des mitraillettes (SMG), des RPG, ainsi que des BZT, des carabines M-16 et des mitrailleuses

<sup>‡</sup> Définition de l'ONU : Les armes légères sont des armes destinées à l'usage personnel, alors que l'armement léger est destiné à l'utilisation par plusieurs personnes formant une équipe.

<sup>†</sup> Selon un entretien de Global Witness avec une source anonyme, le Président Charles Taylor également fondé ILC, MGC et est propriétaire de ULC, LLWPC et de MLC.

<sup>§</sup> Ceci est une occurrence mondiale, alors que la bataille pour les ressources naturelles lucratives alimente les guerres tant internationales que domestiques. La liste suivante des pays et des ressources en question, bien que non exhaustive, démontre la nature mondiale de ce phénomène et le problème que présentent les guerres sur les ressources pour la paix et la sécurité internationales. Les ressources listées incluent celles qui sont directement liée au conflit, ainsi que les ressources prospectives que les belligérants espèrent exploiter une fois au pouvoir : Afghanistan (opium/ héroïne, émeraudes, gaz naturel et route de pétrole); Algérie (pétrole); Angola (pétrole, diamants, bois forestier, ivoire, uranium); Birmanie (bois forestier, rubis, héroïne, pétrole); Cambodge (grumes, rubis, pétrole); Tchad (pétrole, uranium); Colombie (pétrole, héroïne, cocaïne, or, émeraudes, charbon); République démocratique du Congo (cuivre, cobalt, diamants, or, bois, uranium, pétrole, minéraux); Timor oriental (pétrole); [Indonésie-Aceh (pétrole); Indonésie-Papouasie ouest (bois forestier, cuivre, pétrole, [hydroforce); Iraq-Koweït (pétrole); Liberia (bois forestier, diamants, fer, latex, drogues); Mozambique (bois hydroforce, crevettes, ivoire, gaz); Papouasie-Nouvelle-Guinée-Bougainville (cuivre); Pérou (cocaïne); Philippines (bois forestier, marijuana); Sénégal-Casamance (marijuana); Sierra Leone (diamants, [rutile, bauxite); Soudan (pétrole, bois forestier, or); Turquie-Kurdistan (héroïne); Sahara occidental (phosphate, pétrole) [tiré de l'article de Philippe Le Billon, « L'économie politique des guerres des ressources », dans L'économie de guerre de l'Angola : le rôle du pétrole et des diamants, Jakkie Cilliers et Christian Dietrich (éditeurs), 2000.



PKM. La majorité des armes du LURD proviennent de la Guinée, certaines sont également prises au FAL lorsque les rebelles du LURD apprennent que le FAL a été réapprovisionné<sup>81</sup>.

- Le Comité d'experts de l'ONU a également fait une liste de l'armement comprenant les grenades à main, les carabines automatiques, les carabines à longue portée et les munitions (voir Annexe V : liste, page 49)

### Les hélicoptères

Il existe actuellement quatre hélicoptères opérationnels au Liberia, y compris un hélicoptère détenu par l'OTC. Le gouvernement en a trois – deux peuvent aller de Monrovia jusqu'au Lofa/Foya sans s'arrêter pour un ravitaillement en carburant. L'un de ceux-ci est un hélicoptère de police, marqué « Police », l'autre est marqué « UAT 003 » et est un hélicoptère MI8. Et l'un des hélicoptères du gouvernement est peint en camouflé.

Des rapports récents ont mentionné l'existence d'un hélicoptère de combat appartenant au gouvernement libérien<sup>82</sup>. Il se peut que cela soit exact, ce qui expliquerait l'augmentation récente des importations d'armement lourd, mais il se peut aussi qu'il s'agisse d'une erreur d'identification de l'hélicoptère, celui-ci ayant pu être confondu avec

l'un des hélicoptères mentionnés plus haut, qui existent, en effet, aussi avec une mitrailleuse à usages multiples (MPMG) installée au-dessus<sup>83</sup>. L'OTC possède actuellement un petit hélicoptère MI2, basé dans l'enceinte de l'Hôtel Afrique de Gus Kouwenhoven à Monrovia. Il est utilisé pour transporter par air des approvisionnements dans la région de Lofa/Foya. Les pilotes ukrainiens qui font voler les hélicoptères hébergent à l'hôtel Komoma sur la 24e rue à Sinkor. L'hôtel Komoma est détenu par M<sup>lle</sup> Kadiatu Diarra, une dirigeante du président Charles Taylor<sup>84</sup>.



**Membres des Navy Rangers, dont un enfant-soldat, portant des armes importées illégalement. 2003.**

### Un audit manqué

Dans la Résolution 1408 (2002) des Nations Unies, le Conseil de sécurité a exprimé ses inquiétudes au sujet du détournement des revenus issus de l'industrie forestière et des registres des sociétés et des navires, et a demandé au gouvernement libérien "de prendre des mesures urgentes, notamment par la mise en place de régimes d'audit transparents et vérifiables sur le plan international, en vue de garantir que les revenus qu'il tire du Registre d'immatriculation des navires et de la filière bois libérien soient utilisés à des fins sociales, humanitaires et de développement légitimes et ne le soient pas en violation de la présente résolution". Le Gouvernement du Libéria a été sommé de répondre dans les trois mois, avant le 7 août 2002.

L'année qui a suivi a été marquée par des manœuvres dilatoires et des tentatives de faire passer pour conformes devant le Conseil des soumissions inférieures aux normes. Le gouvernement du Liberia n'a pas répondu à la demande initiale avant la mi-septembre, et lorsqu'il l'a fait, sa soumission a été rejetée par le Conseil de sécurité comme inacceptable<sup>27</sup>. En retour, le gouvernement du Liberia a fait une soumission à des sociétés d'audit internationales pour qu'elles se chargent du travail, et a très rapidement porté son choix sur le bureau ghanéen de Deloitte & Touche<sup>28</sup>.

Mais comme le contrat a été caractérisé par une profusion de conflits d'intérêt, ceci remet sérieusement en doute la justesse et la validité de tout produit final. D'abord, le gouvernement libérien a fait en sorte que l'équipe d'audit du petit bureau ghanéen de Deloitte & Touche soit composée principalement de Libériens et de Ghanéens. De plus, alors que Deloitte & Touche était censé agir comme auditeur officiel, et de cette façon apporter au gouvernement libérien la crédibilité internationale désirée, dans les faits le travail d'audit a été sous-traité à une petite entreprise de Monrovia du nom de Voscon, qui appartient personnellement à l'auditeur en chef de l'équipe de Deloitte, un Libérien du nom de George Fonderson<sup>29</sup>. Enfin, l'avant-projet des termes de référence consistait surtout en un audit des procédures, et non pas en une évaluation rétrospective des fonds reçus et/ou manquants<sup>30</sup>.

En retour, sur une période de plusieurs mois à dater du mois d'octobre 2002, Global Witness et d'autres ont fait part de leurs préoccupations à la société mère Deloitte Touche Tohmatsu<sup>31</sup>. Eventuellement, le 13 décembre, James Copeland, le PDG de Deloitte Touche Tohmatsu, a affirmé à Global Witness que le contrat avait été résilié avec effet immédiat, mettant ainsi fin à une autre tentative par le gouvernement libérien de mener en bateau le Conseil de sécurité. A ce jour, aucune société d'audit de bonne réputation n'a signé d'accord avec le gouvernement libérien pour réaliser cet audit, même si, d'après ce que l'on peut lire dans le rapport du Secrétaire Général datant de février 2003, "Viscon" procède actuellement à l'implémentation de mesures temporaires<sup>32</sup>.

## 10 Quand : Les livraisons régulières des armes illicites en 2002 et 2003



L'importation d'armes au sein du Liberia est fréquente et régulière. Les modes de transport sont principalement la mer et l'air. Les importations par air arrive à l'aéroport international de Robertsfield (RIA) habituellement aux premières heures du matin avant le lever du jour afin d'éviter d'attirer l'attention. Les importations par bateau ont lieu en moyenne deux à trois fois par mois et dépendent de l'industrie forestière. La liste suivante est une liste des cargaisons d'armes arrivées au Liberia en 2002 et 2003, et n'est pas exhaustive.

- Le 16 février, une cargaison d'armes à bord d'un Boeing 707 a quitté Kinshasa au DR-Congo à 7 heures 40 du matin, et est arrivée à Robertfield à dix-neuf heures 21 minutes<sup>85</sup>.
- Le 5 février 2003, un aéronef Antonov est parti de Ouagadougou au Burkina Faso à 3 heures 58 minutes du matin et a fini par arriver à Robertsfield à 0 heures 32 minutes du matin du 6 février avec une livraison d'armes<sup>86</sup>.
- Le 19 décembre 2002, le MV Posen a apporté des armes illicites au port de Harper pour qu'elles soient utilisées par les rebelles du MPIGO et du MJP en Côte d'Ivoire. Il a déchargé 19 camions camouflés ; tous avaient des containers à bord, fermés hermétiquement et remplis d'armes et de munitions<sup>87</sup>.
- En octobre et en décembre 2002, la canonnière VB2 de la gendarmerie maritime libérienne, également appelée 467 par les forces locales de la sécurité, a effectué des voyages réguliers à Harper sous prétexte d'apporter des victuailles pour les forces du sud-ouest. Suite à un tuyau donné par un informateur, les enquêteurs de Global Witness ont commencé à observer attentivement des activités dans le port de Harper lorsque que le vaisseau y était mis à quai. Il s'est avéré que le vaisseau était là pour le transfert d'armes et de munitions d'un vaisseau stationné en haute mer. Plusieurs containers portant des armes et des munitions étaient livrés par la canonnière au port de Harper et étaient ensuite temporairement entreposés dans l'entrepôt du MWPI avant d'être transférés au camp de brousse du MWPI à la rivière Gbeh pour stockage. La rivière Gbeh sert maintenant de centre névralgique pour les opérations des groupes rebelles<sup>88</sup>.
- Comme il est mentionné plus haut, en septembre 2002, de l'aide alimentaire en

provenance de la Libye a été donnée au Liberia. Les enquêtes de Global Witness ont établi que la livraison de riz accompagnait en fait une cargaison d'armes en provenance de la Libye. Le vaisseau a été mis à quai au port de Buchanan pendant deux semaines<sup>89</sup>.

- En juillet 2002, une cargaison de 15 tonnes d'armes a été organisée d'une façon identique et par les mêmes individus que la cargaison en mai. Une bonne partie de la cargaison était faite de munitions, expédiées dans des containers peints en bleu marine et gris. Une fois mis à quai, les containers étaient montés par des membres de l'UAT sur des camions industriels et conduits à Gbarnga par Zwedru pour être utilisés à Lofa. Comme il l'avait fait en mai, Joe Tuah a surveillé l'écoulement des armes<sup>90</sup>.
- En mai 2002, une cargaison de 30 tonnes d'armes de la Bulgarie a été expédiée par Nice sur le chasseur Arktis, un navire transporteur de grumes. La logistique a été traitée à Nice par un courtier d'armes français. L'OTC a fourni le vaisseau, et la cargaison a été déchargée au port de Harper, géré par Maryland Wood Processing Industries (MWPI), le déchargement étant supervisé par Joe Tuah et le personnel fourni par des membres de l'UAT. Le courtier était impliqué, depuis 1991, dans la livraison d'armes de la Bulgarie au Liberia et il avait des liens étroits avec les deux pays. Il a cessé d'expédier des armes en 1998, et l'expédition de mai 2002 marque son retour en tant que fournisseur au Liberia. Aziz Nassour a payé pour l'expédition, qui comprenait principalement des AK47, des RPG et des mitrailleuses GLOCK qui ont été données aux commandants de premier ordre du président Charles Taylor, comme Benjamin Yeaton<sup>91</sup>.

## 11 Où : Les points d'entrée des armes illicites

Les importations d'armes viennent par air, terre et mer. L'aéroport international de Robertsfield (RIA) est le point d'entrée principal de l'importation pour les armes expédiées par air. Les armes importées par terre entrent par Man et Danane en Côte d'Ivoire ; cependant, avec le changement de régime, de Guei à Gbagbo, et vu les hostilités actuelles, la route terrestre n'est pas utilisée aussi fréquemment qu'avant. Le Liberia possède quatre ports de mer majeurs : le port de Buchanan, où opère l'OTC; le port de Harper, dirigé par le MWPI, le port de Greenville, dirigé par l'ILC, et le port de Freeport de Monrovia. Lorsque les



expéditions d'armes sont effectuées, la sécurité du port est intensifiée et supervisée par Joe Tuah, l'assistant directeur des Services de sécurité spéciaux (SSS), alors que Roland Duo, dirigeant de toute la sécurité du port, s'occupe de la logistique de la sécurité. Lorsque les expéditions d'armes arrivent, des reçus sont faits qui n'ont ni timbres ni signatures<sup>92</sup>. Une fois les armes déchargées, elles sont entreposées près des ports à Buchanan et à Harper avant d'être déplacés à Monrovia, à Gbarnga ou vers d'autres destinations<sup>93</sup>.

Alors que les armes continuent de venir au port de Buchanan, les importations au port de Harper ont augmenté. Les détails de la logistique des importations par route maritime suit.

Le port de Buchanan – Puisque ce port demeure sous la direction de l'OTC, il en est de même pour la logistique des armes illicites à cet endroit. Ce port est un endroit important pour les importations d'armes par route maritime et il est supervisé par Gus Kouwenhoven.

Le port de Harper – Il demeure sous la direction du MWPI. Les armes entrent dans ce port avec une régularité grandissante. La gestion et la logistique sont prises en charge par le MWPI pour le compte de l'OTC, qui organise le commerce des armes. À l'arrivée, le général William Sumo s'occupe des aspects logistiques locaux qui touchent la supervision du déchargement, de l'entreposage temporaire dans l'entrepôt du MWPI, et du transport par terre à la rivière Gbeh où les armes sont transportées vers d'autres parties du Liberia et en Côte d'Ivoire pour les groupes rebelles du MPIGO et du MJP (Voir : Le Gouvernement libérien en Côte d'Ivoire, page 29).

## 12 Pourquoi : l'appétit du Liberia pour les armes

Le président Taylor continue d'importer des armes car il a constamment besoin d'alimenter son engagement grandiose dans les instabilités de la région. Plus son engagement est étendu, plus les réapprovisionnements de ses armes par le biais des navires transporteurs de grumes et des avions deviennent cruciaux. Taylor a une emprise sur les concessions forestières lucratives, qu'il contrôle en qualité de chef d'État, afin de s'assurer que les sociétés forestières fournissent non seulement un approvisionnement constant d'armes illicites et de combattants de milice afin d'alimenter ses ambitions régionales, mais aussi des fonds pour financer ses opérations militaires et sa propre corruption. Son utilisation de navires transporteur de grumes à des fins d'importation d'armes est également très commode; puisque les bateaux sont liés à l'industrie forestière et que, par conséquent, leurs arrivées et départs réguliers attirent peu l'attention. Comme il a été mentionné plus haut, il serait extrêmement difficile de suivre la trace de la route internationale des bateaux si l'on désirait enquêter.

Les structures institutionnalisées qui rendent possible le commerce des armes avec le Liberia ont maintenu le conflit au Liberia et en Côte d'Ivoire, ont menacé la paix au Sierra Leone et ont perpétué la concentration des mercenaires libériens dans la région.



Navy Rangers et autres combattants gouvernementaux pro-Libériens. 2003.

## DEUXIÈME PARTIE : Les Rebelles Sans Cause : Les Mercenaires Du Gouvernement Libérien En Côte D'Ivoire Et En Sierra Leone



Deuxième  
partie

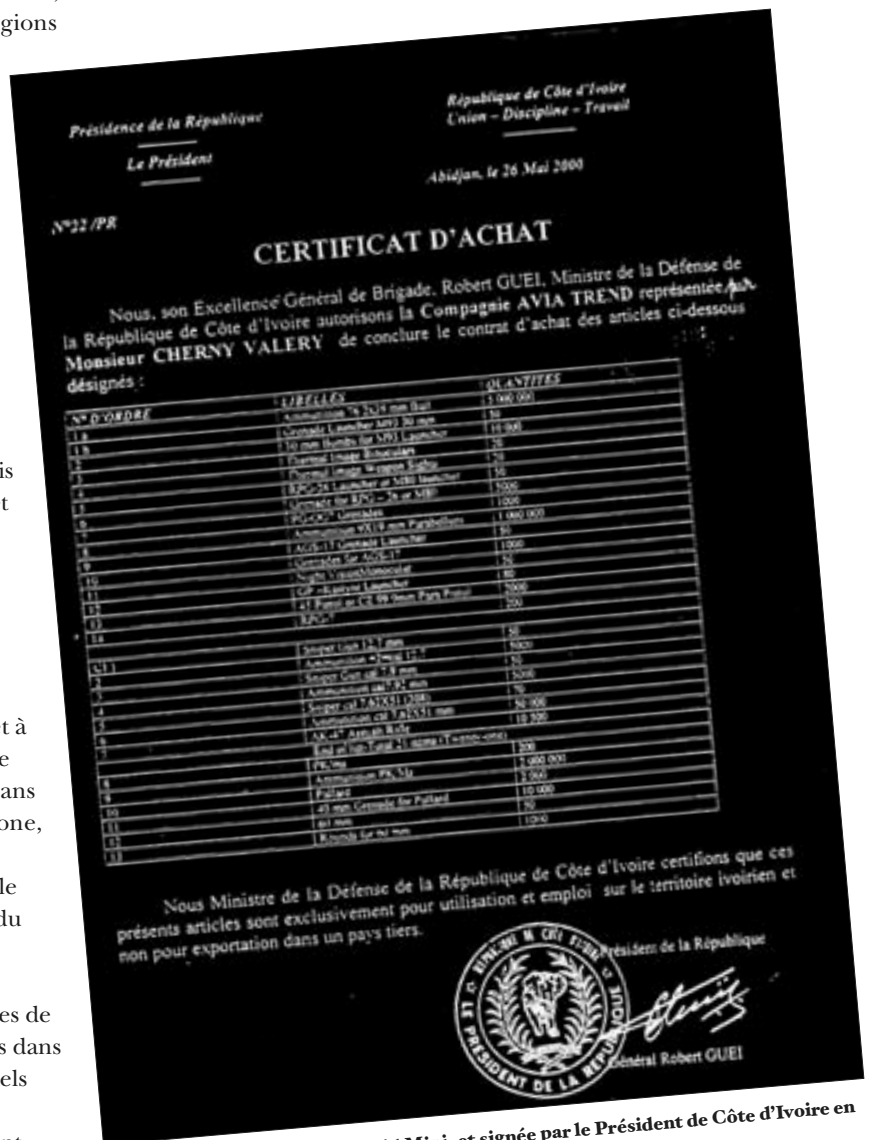
La région comprenant la Sierra Leone, la Guinée, la Côte d'Ivoire et le Liberia, est l'une des régions les plus problématiques et violentes au monde, et au cœur de celle-ci se trouve le gouvernement libérien. La communauté internationale a imposé des sanctions au Liberia pour son rôle dans l'alimentation du conflit régional. Cependant, ces sanctions n'ont pas été suffisamment étendues et n'ont pas contribué à une paix durable dans la région.

Le président libérien Charles Taylor continue de financer l'entraînement des milices et l'importation d'armes illicites et de munitions. Le manquement du Conseil de sécurité à sanctionner le bois a, en effet, permis la continuation des activités transfrontalières et de la déstabilisation régionale menée par le gouvernement du Liberia, ainsi que la concentration des forces.

Le gouvernement libérien possède un appareil de sécurité important, dont de nombreux membres ont été désignés pour participer à l'insurrection en Côte d'Ivoire et à la déstabilisation continue de la Sierra Leone (voir : Les complots qui s'annoncent : Les plans du gouvernement libérien pour la Sierra Leone, page 31). Le fait que les sociétés forestières possèdent leurs propres milices signifie que le nombre de combattants disponibles auprès du gouvernement augmente substantiellement. L'Oriental Timber Company (OTC), par exemple, possède une force de 2 500 hommes de milices<sup>94</sup>, nombre d'entre eux étant absorbés dans des groupes de sécurité gouvernementaux, tels que l'UAT, lorsque cela est requis<sup>95</sup>.

Benjamin Yeaton a ordonné à un contingent substantiel des forces sierra léonaises de l'UAT et des autres milices de se rallier au Camp de base à

Gbarnga pour une session de briefing militaire<sup>96</sup>. La session, qui s'est tenue le 17 octobre 2002, a été menée par Sam « Maskita » Bockarie qui a informé les personnes présentes sur les opérations prévues en Sierra Leone et en Côte d'Ivoire. Approximativement 2 000 hommes ont été désignés pour combattre, une moitié d'entre eux pour chaque pays. Le groupe destiné à la Côte d'Ivoire devait revenir, une fois son mandat accompli, afin de renforcer les troupes en Sierra Leone<sup>97</sup>. Cette section détaille les actions prévues pour les deux pays.



Liste d'armes trouvée sur Leonid Mini, et signée par le Président de Côte d'Ivoire en fonction à l'époque, Robert Guei. 2000.

### Le FPNL et le Président Charles Taylor

Grâce au soutien de la Libye, du Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire, le Front Patriotique National du Liberia (FPNL) put masser ses troupes en Côte d'Ivoire, et pénétrer au Liberia la veille de Noël 1989. La guerre civile qui suivit, à laquelle participèrent les forces de la CEDEAO (ECOMOG) et autres fractions rebelles, fut marquée par une quantité d'atteintes aux droits de l'homme et par les tactiques particulièrement brutales utilisées par le FPNL. Cette guerre prit fin officiellement avec la signature d'un traité de paix le 19 août 1995 et la création d'un gouvernement intérimaire. En juillet 1997, Charles Taylor fut élu à la tête de l'état<sup>43</sup>.

### 13 Le gouvernement libérien en Côte d'Ivoire

Le 19 septembre 2002 a marqué l'émergence soudaine du Mouvement patriotique de la Côte d'Ivoire (MPCI), un groupe de forces antigouvernementales principalement du Nord, organisé à l'origine par un cadre de 700 ex-officiers militaires ivoiriens. Les officiers, amenés au sein de l'armée sous l'ancien dirigeant, le général Robert Gueï, étaient mécontents des plans de leur démobilisation de la part du gouvernement. Leurs exigences ont mis l'accent sur l'évincement du président de la Côte d'Ivoire, Laurent Gbagbo, en plus de rectifier des préjugés perçus anti-nord et anti-musulmans par le gouvernement<sup>99</sup>. Le mouvement a rapidement pris le contrôle de la moitié de la partie nord du pays, et quand il y avait un combat à Abidjan, celui-ci était rapidement dissipé par les forces loyalistes. Les accords de controverse sur la paix et les cessez-le-feu ont été signés par le gouvernement du MPCI et du Gbagbo, y compris deux accords signés en octobre 2002<sup>100</sup>, avec l'assistance des Français dans la création d'une région tampon entre les parties en guerre.

Le 28 novembre 2002, la situation est devenue beaucoup plus compliquée lorsque deux nouveaux groupes rebelles ont émergé dans l'ouest du pays. Les deux nouveaux groupes, le Mouvement pour la justice et la paix (MJP) et le Mouvement populaire ivoirien du Grand Ouest (MPIGO), ont attaqué Danane, à seulement 20 kilomètres de la frontière libérienne. Le MJP a ensuite procédé à l'attaque de la capitale régionale, Man, alors que le MPIGO s'est déplacé au sud pour attaquer Toulepleu<sup>101</sup>. Man et Danane étaient toutes les deux des bastions du FRU et du FPNL. Comme le MPCI, le MJP et le MPIGO ont réclamé la démission du président Gbagbo<sup>102</sup>.

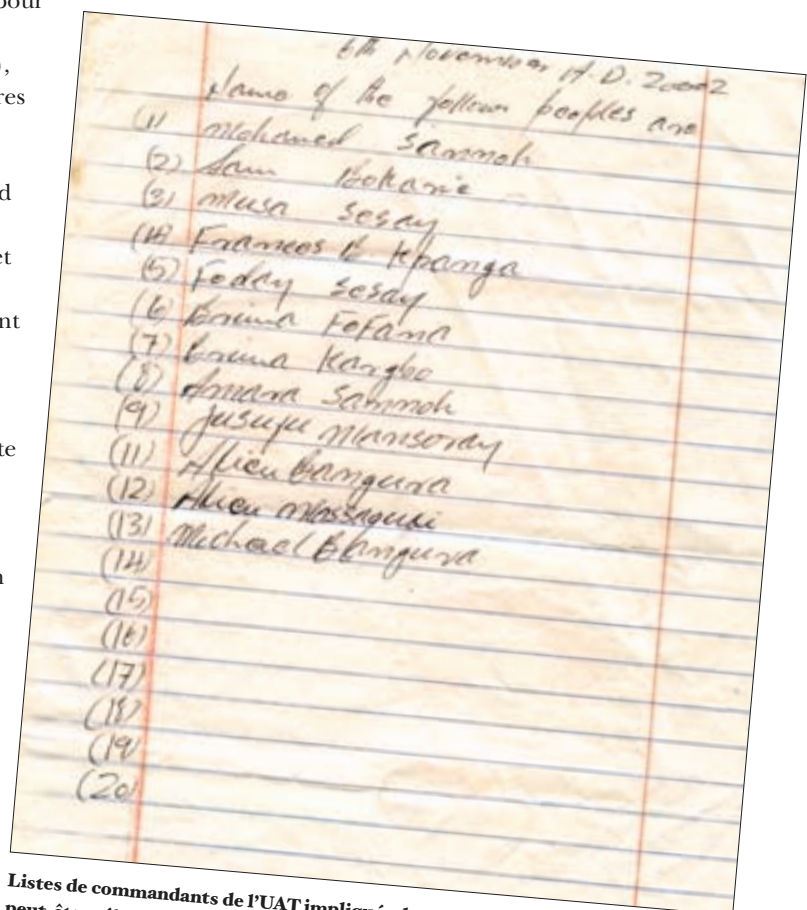
Le gouvernement libérien a insisté sur le fait qu'il n'avait pas de rôle actif dans l'introduction ou l'escalade du conflit en Côte d'Ivoire<sup>103</sup>. Cependant, les gens de la région de Danane disent qu'environ 90 % des rebelles dans cette ville sont des combattants de la sécurité libérienne<sup>104</sup>, de l'UAT libérien ou du Front National Patriotique (FPNL). Les enquêtes de Global Witness ont révélé que le gouvernement libérien était en vérité la force motrice derrière le MJP et le MPIGO<sup>105</sup>. Ceci n'est pas un phénomène nouveau pour le gouvernement libérien : il est étrangement identique à l'engagement du Liberia dans le conflit de la Sierra Leone durant les années 1990.

Les deux groupes rebelles qui ont émergé en novembre ont été lancés à partir du Liberia, et tous les deux ont le président

Charles Taylor comme cerveau et commanditaire. Le gouvernement libérien a confié à ses agents les plus proches, et avec le plus d'expérience, l'insurrection en Côte d'Ivoire. Ces agents ont des individus, tels que Sam « Maskita » Bockarie, et des sociétés forestières, telles que la Maryland Wood Processing Industries (MWPI). Elles ont été impliquées dans l'organisation, la mise en œuvre et la supervision des opérations<sup>120</sup>. La liste suivante est une liste obtenue par Global Witness. Son titre : « Commandants de l'UAT du Liberia pour la Côte d'Ivoire et possiblement pour la Sierra Leone » :

- 1) Mohamed Sammoh
- 2) Sam Bockarie
- 3) Musa Sesay
- 4) Frances B. Kpanga
- 5) Foday Sesay
- 6) Brima Fofama
- 7) Brima Kargbo
- 8) Amara Sammoh
- 9) Jusufu Mansaray
- 10) Alieu Massaquiou
- 11) Michael Bangura

Le Burkina Faso et la Libye<sup>107</sup> ont été nommés commanditaires du MJP et du MPIGO, les deux organisations organisées au Liberia<sup>108</sup>. Cette section détaille en outre les personnes qui sont derrière l'organisation et l'exécution de l'avancée du Liberia en Côte d'Ivoire.



Listes de commandants de l'UAT impliqués dans le conflit en Côte d'Ivoire, et peut-être sélectionnés pour combattre en Sierra Leone. 2003.



Deuxième partie

**13.1 Le recrutement et déploiement**

Fin 2002, Taylor a ordonné à Aloysius Sackie, un de ses anciens généraux du FPNL, de mobiliser des hommes pour une incursion en Côte d'Ivoire. 750 troupes se sont réunies à partir du bataillon sierra léonais à l'intérieur de l'UAT et à partir d'une variété de milices libériennes. Les troupes ont été rassemblées à la résidence du général Sackie à l'extérieur de Gbarnga sur l'autoroute Gbarnga – Ganta dans une zone connue comme l'entrée VP. Les nouvelles du recrutement et de la mobilisation étaient généralement connues à Gbarnga même jusqu'au point de départ<sup>109</sup>. Félix Doh, le dirigeant non officiel du MPIGO et du MJP, aurait été formé au Liberia dans les casernes de Sheffield avant les attaques sur Man et Danane<sup>110</sup>. Il y a de multiples reportages mentionnant que Sam Bockarie a été observé combattant avec les rebelles en Côte d'Ivoire<sup>111</sup>.

En même temps, William Sumo était déjà en train d'installer un camp d'entraînement et un point de transit pour les troupes à la rivière Gbeh, dans le comté de la rivière Gee. La rivière Gee est stratégiquement située sur la frontière libérienne avec la Côte d'Ivoire, dans le district isolé et boisé de Webbo, et a plusieurs postes frontaliers non officiels<sup>112</sup>. Le camp à la rivière Gbeh loge un mélange de Libériens, de Sierra Léonais, et d'autres nationalités. Un Ivoirien, qu'on dit être le fils du général Guei, fréquente le camp et serait le dirigeant du MPIGO alors que le camp est sous le commandement du général William Sumo, assisté par le commandant adjoint de l'UAT dans la région de Shadrach Demeh<sup>113</sup>.

Le gouvernement libérien a également commencé à déplacer les troupes de l'UAT vers les villes frontalières en prétendant que le LURD était en train d'organiser une attaque à partir de Danane et possiblement de Toulepleu. En fait, l'UAT a complètement remplacé les gardes réguliers de la frontière pour qu'ils soient prêts pour les attaques en Côte d'Ivoire. Dans les mois précédant les attaques, des petits groupes de trois à quatre combattants libériens ont commencé à arriver à Danane. Moussa Cisse de la société forestière MGC a loué des maisons à Danane, à Houphouetville et à Belleville pour loger les troupes pendant qu'elles attendaient des instructions. La majorité de ces combattants s'est vantée d'attaques imminentes sur la ville. Les journées précédant les attaques, plusieurs combattants ont recommandé à leurs amis dans la ville de partir<sup>114</sup>.

**Dates du déploiement<sup>115</sup>**

**22 et 23 novembre 2002** : Les troupes ont été déplacées à partir de Gbarnga jusqu'à Yekepa, une ville au nord, qui se trouve stratégiquement à la bordure des frontières de la Guinée et de la Côte d'Ivoire. Il est probable que cette zone a été sélectionnée parce qu'une incursion à partir de là en Côte d'Ivoire pouvait facilement être confondue avec une attaque à partir de la Guinée.

**27 novembre 2002** : Les troupes ont été déplacées

pendant la nuit à deux postes frontières : Theo, près de la frontière guinéenne, et Dulay, au nord de Yekepa. Ces groupes se sont ensuite retirés rapidement de la frontière et se sont ensuite divisés, un groupe se déplaçant vers Man et l'autre vers Danane.

**28 novembre 2002** : Les combattants du MPIGO sont arrivés à Danane où ils n'ont rencontré presque aucune résistance alors que l'armée ivoirienne avait déjà en grande partie fui la ville. Le groupe qui se dirigeait vers Man a pris certaines parties de la ville et a commencé à se nommer « le MJP ».

**12 décembre 2002** : À 21 heures 0 minutes, un renforcement de 350 combattants a quitté la Maison de Vomoma, un camp militaire au Liberia, pour se diriger vers la Côte d'Ivoire<sup>116</sup>.

Les réfugiés libériens encore à Danane au moment de l'entrée des rebelles ont commencé à fuir la ville, la plupart d'entre eux se dirigeant vers les points frontaliers à Logatuo et à Kenlay, tous les deux dans le comté de Nimba, où les gardes frontaliers ivoiriens avaient déjà, eux aussi, fui devant les avances des rebelles. Les gardes frontaliers ivoiriens ont traversé la frontière vers le Liberia et se sont rendus auprès des unités libériennes de l'UAT qui étaient à ce moment-là fortement déployées dans ces villes frontalières<sup>117</sup>.

Les Libériens retournant au Liberia depuis ont confirmé qu'un grand nombre de combattants libériens se sont infiltrés à Danane les jours avant les attaques et se sont rassemblés dans des maisons louées dans ce but par Moussa Cisse. Plusieurs personnes retournant à Monrovia de Man et de Danane ont dit avoir vu Cucoo Dennis, Sam «Maskita» Bockarie, Joe Tuah et George Dwanah, alias Jack le rebelle<sup>118</sup>. De nombreuses personnes et réfugiés ont également signalé que la plupart des attaquants étaient des Libériens et des Sierra Léonais. En outre, les Libériens en Côte d'Ivoire, qui se voyaient piégés dans les combats, avaient apparemment décidé de se joindre aux rebelles par crainte de harcèlement et d'intimidation<sup>119</sup>.

Les quelques jours suivants, on voyait le MPIGO consolider sa prise sur Danane avant de se déplacer vers Toulepleu par Zongway. À ce moment-là, un autre groupe de milices libériennes, mobilisé par le commandant de la Division des Opérations Spéciales (SOD), connu sous le nom de « Zee Man », était prêt et en état d'alerte pour commencer une action. Zee Man et ses troupes étaient restés dans le camp des employés de BIN de la société forestière alors qu'ils attendaient les instructions.

Après une tentative ratée de convaincre les troupes loyales à Gbagbo de se joindre à lui, Zee Man a lancé une attaque sur les gardes frontières ivoiriens. Par la suite, BIN est devenu la scène de combats féroces pour le contrôle de Toulepleu alors que c'était l'unique lieu de sortie pour les forces loyalistes qui s'étaient repliées du centre de Toulepleu vers la frontière avec le Liberia<sup>120</sup>.

Les survivants des forces loyalistes se sont



échappés au-delà de la frontière dans d'autres villages autour de Toe Town et se sont rendus aux unités militaires libériennes stationnées dans Toe Town. Zee Man et ses unités ont ensuite réussi à se joindre à leurs homologues à Toulepleu<sup>121</sup>. En un peu plus d'une semaine, un groupe rebelle auparavant inconnu avait provoqué des dégâts considérables.

### 13.2 La fourniture des armes et de la logistique

Avant l'escalade du conflit en Côte d'Ivoire, le camp de MWPI de la rivière Gbeh accommodait 200 à 300 travailleurs. La base est maintenant le centre logistique du MPIGO et du MJP, sous le commandement du général William Sumo, assisté par Shadrach Demeh, le commandant député de l'UAT dans la région. Comme il fallait avoir plus d'espace pour loger les soldats, l'installation du MWPI a été étendue afin d'accueillir autour de 1 000 nouvelles recrues alors que d'autres étaient logées en dehors du camp. Ce camp est maintenant utilisé comme centre opérationnel pour le MPIGO dans les comtés de Maryland et de la rivière Gee. Les armes qui entrent dans le port de Harper arrivent en Côte d'Ivoire par bateau et aussi par route en passant sur un pont réparé dans ce but par la MWPI.

Le président libérien Charles Taylor a très probablement choisi Man et Danane en tant que points de départ pour une incursion car il les a employés comme points de transit pour le FPNL et le FRU durant sa propre révolte dans les années 1990. Il a entretenu ses relations dans ces deux endroits stratégiquement bien situés pour transporter de l'armement au Liberia à partir du Burkina Faso.

Le MPIGO et le MJP auraient voulu prendre le port de San Pedro Port en Côte d'Ivoire, port maritime principal. Ceci va sans doute arriver bientôt puisque, au début du mois de février, on a pu voir les gardes frontières à Prollo, en Côte d'Ivoire, et à Cavalla abandonner leurs postes et laisser les mercenaires prendre le contrôle. Les réfugiés libériens retournant à Harper ont confirmé que les gardes réguliers ivoiriens des frontières ont abandonné leur poste à Prollo et dans d'autres lieux de passage de frontière le long de la rivière Cavalla.

Le port de Harper et le camp de brousse du MWPI à la rivière Gbeh servent d'installations de stockage pour les voitures et les motocyclettes pillées en Côte d'Ivoire. On voit les hommes de la milice circuler dans ces voitures ; ils vendent souvent des articles ménagers tels que des vidéos, des télévisions, des stéréos, etc., pillés en Côte d'Ivoire. Le général William Sumo conduit maintenant lui-même une nouvelle Peugeot portant encore des plaques ivoiriennes. En même temps, des autobus ivoiriens pillés et conduits de l'autre côté de la frontière sont en train d'être dissimulés à l'extérieur de Greenville<sup>122</sup>.

## 14 Les complots qui s'annoncent : Les plans du gouvernement libérien pour la Sierra Leone<sup>z</sup>

Le 18 janvier 2003, la Sierra Leone est entrée dans sa deuxième année de paix depuis qu'une brutale guerre civile a englouti le pays en 1991. Le conflit a causé des dizaines de milliers de morts et a chassé du pays à peu près un troisième de la population<sup>123</sup>. Dans un effort de restauration de la paix en Sierra Leone, le pays a vu l'arrivée de la plus large opération militaire de l'ONU dans le monde suivie par les sanctions des Nations Unies sur le principal moteur du conflit sierra léonais : le Liberia<sup>124</sup>.

Aujourd'hui, les Sierra Léonais vivent relativement en paix, mais le pays est fragile et encore largement dépendant de la communauté internationale pour sa stabilité. L'absence de sanctions étendues sur le Liberia a permis au gouvernement libérien de continuer son action au-delà de ses frontières.

Au début de l'année 2002, le Tribunal d'Exception de la Sierra Leone a été constitué et il a été autorisé à traduire en justice les acteurs principaux des crimes de guerre commis durant le



Deuxième  
partie



Prison de Pademba Road, Freetown, Sierra Leone. Février 2003.

conflit du pays. Le statut de ce Tribunal d'Exception refuse l'immunité à quiconque, y compris les chefs d'État<sup>125</sup>. Étant donné le rôle principal joué par Charles Taylor du Liberia et par certains de ses plus proches alliés dans cette guerre brutale, la probabilité de le voir inculpé est élevée. Pour cette raison, il a intérêt à perturber les débats de la Cour afin d'ordonner le délai des actions et l'aide à ses

<sup>z</sup> Sauf indication contraire, les renseignements viennent de recherches et d'enquêtes de Global Witness.

plus proches partisans en Sierra Leone<sup>126</sup>. Un plan, soi-disant discuté au Burkina Faso en juin 2002 par Ibrahim Bah, Sam « Maskita » Bockarie, et les représentants du président Charles Taylor et de Blaise Campaore de Burkina Faso, était d'abattre un hélicoptère ou un avion de l'ONU en Sierra Leone. L'idée était que les préoccupations qui s'ensuivraient au sujet de la sécurité perturberaient le fonctionnement du Tribunal d'Exception ; cependant, le plan n'a jamais été exécuté<sup>127</sup>.

L'intérêt du président Charles Taylor pour la Sierra Leone est également économique. Le président Charles Taylor a organisé la résurgence du FRU et les affaires de diamants illicites avec Fatu Sankoh, l'épouse de Foday Sankoh, qui est actuellement en Côte d'Ivoire<sup>128</sup>. En septembre 2002, les enquêtes de Global Witness ont découvert que Fatu Sankoh avait tenté d'établir une rencontre avec le président Charles Taylor et Sam « Maskita » Bockarie. Bockarie a soi-disant eu des doutes au sujet de la rencontre en raison des craintes qu'il avait envers Fatu Sankoh<sup>129</sup>. Cette rencontre aurait eu lieu en août au Burkina Faso. Les épouses du président Charles Taylor, Fatu Sankoh et Sam « Maskita » Bockarie étaient présentes. La rencontre a autorisé Sam « Maskita » Bockarie à faire des affaires avec le Burkina Faso et la Sierra Leone de l'Est<sup>130</sup>.

#### 14.1 Puiser aux vieilles sources : le recrutement et le déploiement des soldats en Sierra Leone

Le président Charles Taylor maintient des liens étroits avec les gens qui ont dirigé la montée du FRU avec lui, de même qu'avec ceux qui l'ont aidé à comploté sa montée violente au pouvoir. Lorsque le FRU a été dissous, le président Charles Taylor a absorbé une grande quantité d'anciens militaires ex-FRU, ex-ASL et ex-FARC sierra léonais dans ses propres forces de sécurité, plus

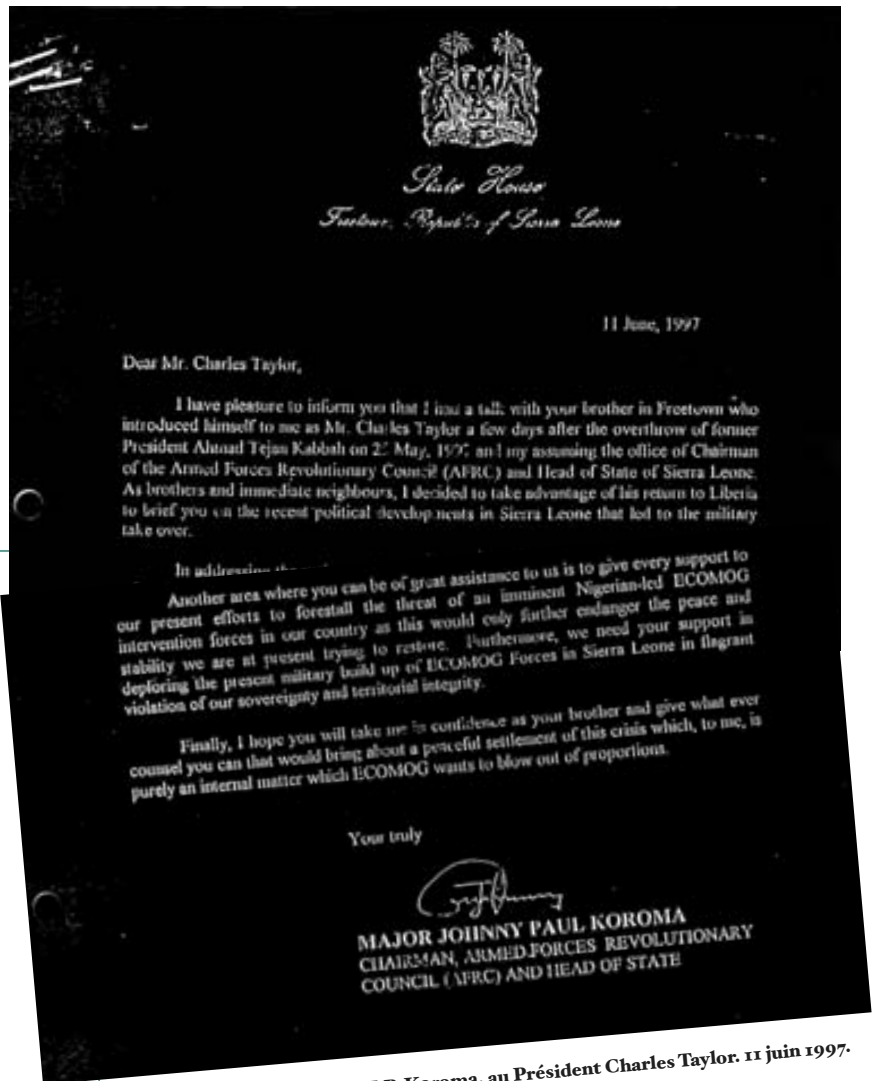
### Le Tribunal d'Exception

Le Tribunal d'Exception aura le pouvoir de poursuivre en justice les personnes qui portent la plus grande responsabilité pour les graves violations du droit international humanitaire et du droit sierra léonais commises dans le territoire de la Sierra Leone depuis le 30 novembre 1996, y compris les dirigeants qui, en commettant lesdits crimes, ont menacé l'établissement du processus de la paix et sa mise en œuvre en Sierra Leone (en vertu du Statut du Tribunal d'Exception de la Sierra Leone).

La position officielle de toute personne accusée, qu'il s'agisse d'un Chef d'État, d'un de gouvernement ou d'une personne officielle responsable du gouvernement, ne déchargera pas ladite personne de la responsabilité criminelle ni ne mitigera la punition (en vertu du Statut du Tribunal d'Exception de la Sierra Leone).

précisément dans l'UAT. Ces forces fournissent maintenant à Taylor des troupes qui possèdent une connaissance inestimable du terrain sierra léonais ainsi que des contacts en Sierra Leone. Étant donné les craintes de Taylor et de son entourage par rapport à la mise en accusation par le Tribunal d'Exception pour crimes de guerre, le gouvernement libérien prévoit déstabiliser la Sierra Leone en commençant à deux endroits, la capitale Freetown et la frontière entre le Liberia et la Sierra Leone :<sup>131</sup>

- Le 17 octobre 2002, des troupes se sont amassées au Liberia pour de déstabiliser la Sierra Leone. Elles se sont réunies à Gbarnga où Sam « Maskita » Bockarie les a briefées. Ces troupes devaient entrer au Sierra Leone à



Lettre du chef de l'AFRC, J.P. Koroma, au Président Charles Taylor. 11 juin 1997.



Deuxième  
partie